



Côte d'Or
Nièvre
Saône et Loire
Yonne



FAMILLES DE BOURGOGNE, QUI ETES-VOUS ?

**Observatoire Régional
de la Famille
de Bourgogne**

Septembre 2004

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

I. RENSEIGNEMENTS SUR LES FAMILLES QUI ONT PARTICIPE A L'ENQUETE

I.1. PARTIE TECHNIQUE

I.1.1. Population de référence et population retenue

I.1.2. Méthode de redressement

I.2. SITUATION FAMILIALE

II. VIE FAMILIALE

II.1. VALEURS

II.1.1. Critères sur lesquels reposent la famille

II.1.1.1. Evolution des bases de la famille

II.1.1.2. Autres critères fondateurs de la famille

II.1.2. Transmission des valeurs

II.1.2.1. Evolution des valeurs transmises aux enfants

II.1.2.2. Autres valeurs à transmettre à ses enfants

II.1.3. Rôle idéal des Grands-parents

II.1.4. Rôle éducatif auprès des enfants

II.1.5. Moments à partager en famille

Conclusion partielle : valeurs

II.2. CONSOMMATION

II.2.1. Budget des ménages bourguignons

II.2.1.1. Budget alimentation

II.2.1.2. Budget épargne

II.2.2. Plaisir associé à une dépense

II.2.3. Recours au crédit

II.2.3.1. Nombre de crédits

II.2.3.2. Types d'achats

II.2.4. Constitution d'une épargne

II.2.4.1. Absence d'épargne

II.2.4.2. Perspectives de l'épargne

Conclusion partielle : consommation

II.3. SANTE

II.3.1. Santé de la famille

II.3.1.1. Remboursement des frais de santé

II.3.1.2. Coût de la santé

II.3.1.3. Garantie complémentaire

II.3.1.4. Egalité d'accès aux soins

II.3.1.5. Médecin de famille

II.3.1.6. Recours aux médecines douces

II.3.2. information en matière de santé

II.3.2.1. Maladie mentale

II.3.2.2. Infections nosocomiales

II.3.2.3. Maladie d'Alzheimer

II.3.2.4. Suicide

II.3.2.5. Maladies cardio-vasculaires

II.3.2.6. Equilibre alimentaire

II.3.2.7. Cancer

II.3.2.8. Utilisation des médicaments antibiotiques

II.3.2.9. Utilisation des médicaments génériques

II.3.2.10. Toxicomanies

II.3.2.11. Maladies Sexuellement Transmissibles

Conclusion partielle : santé

II.4. VIE CIVIQUE

II.4.1. Information des familles

II.4.1.1. Information des ménages sur leurs devoirs

II.4.1.2. Information des ménages sur leurs droits

II.4.1.3. Accès à l'information quotidienne

II.4.1.4. Sources d'informations

II.4.2. Connaissance des associations et adhésion

II.4.2.1. Association de défense des usagers

II.4.2.2. Association de défense du consommateur

II.4.2.3. Association familiale

II.4.2.4. Adhésion à une association

Conclusion partielle : vie civique

II.5. POLITIQUE FAMILIALE ET SOCIALE

II.5.1. Opinion sur les prestations familiales et sociales

- II.5.1.1. Opinion des familles sur les allocations familiales
- II.5.1.2. Opinion des familles sur le RMI
- II.5.1.3. Opinion des familles sur l'Allocation Adulte Handicapé
- II.5.1.4. Opinion des familles sur l'Allocation Parent Isolé
- II.5.1.5. Opinion des familles sur les Aides au logement
- II.5.1.6. Opinion des familles sur la Prestation Accueil Jeune Enfant

II.5.2. Familles bénéficiaires de prestations

Conclusion partielle : politique familiale et sociale

II.6. FAMILLES ET ENERGIE

II.6.1. Eclairage

- II.6.1.1. Utilisation de l'éclairage
- II.6.1.2. Caractéristiques de l'éclairage

II.6.2. Mise en « veille » de la télévision

- II.6.2.1. Pratique de la mise en « veille » de la télévision
- II.6.2.2. Moments et raisons de l'extinction de la télévision
- II.6.2.3. Raisons de la mise en « veille » de la télévision

II.6.3. Mise en « veille » de l'ordinateur

- II.6.3.1. Pratique de la mise en « veille » de l'ordinateur
- II.6.3.2. Moments et raisons de l'extinction de l'ordinateur
- II.6.3.3. Raisons de la mise en « veille » de l'ordinateur

II.6.4. Chauffage

- II.6.4.1. Type de chauffage
- II.6.4.2. Sources d'énergie du chauffage
- II.6.4.3. Système de régulation de la température
- II.6.4.4. Température réelle et idéale
- II.6.4.5. Raisons de la différence de température

II.6.5. Attitudes face aux économies d'énergie

- II.6.5.1. Les « Sensibilisés aux économies d'énergie » (12% des ménages)
- II.6.5.2. Les « Réfractaires aux économies d'énergie » (16% des ménages)
- II.6.5.3. Les « Economes » (12% des ménages)
- II.6.5.4. Les « Gros consommateurs d'énergie » (5% des ménages)

Conclusion partielle : familles et énergie

CONCLUSION GENERALE

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

LEXIQUE

QUESTIONNAIRE « FAMILLE DE BOURGOGNE, QUI ETES-VOUS ? »

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Soucieuses de représenter l'ensemble des familles et de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, les quatre Unions Départementales des Associations Familiales de Bourgogne et l'Union Régionale des Associations Familiales de cette région se sont associées pour créer un outil d'information et d'aide à la décision : **l'Observatoire Régional de la Famille**.

Sa mission : approfondir les connaissances des conditions de vie, des attentes, des préoccupations, des difficultés... des familles de Bourgogne.

Plus précisément, cette 2^{ème} enquête de l'Observatoire Régional de la Famille invitait 9 000 ménages bourguignons à devenir acteur de la vie politique, sociale et familiale locale en répondant à une enquête généraliste ayant pour thème : « **Familles de Bourgogne, qui êtes-vous ?** ».

Ce questionnaire diffusé en avril 2004 interroge ainsi, les ménages bourguignons sur les 6 sous-thèmes suivants :

- la transmission des valeurs,
- la consommation,
- la santé,
- la vie civique,
- la politique familiale et sociale,
- l'énergie.

Dans un premier temps, quelques repères techniques et les principaux renseignements sur la situation familiale des ménages bourguignons interrogés seront communiqués.

Dans un deuxième temps, à partir des réponses recueillies, sera analysé la vie familiale des ménages bourguignons à travers le thème de la transmission des valeurs, de la consommation, de la santé, de la vie civique, de la politique familiale et sociale et de l'énergie.

I. RENSEIGNEMENTS SUR LES FAMILLES QUI ONT PARTICIPE A L'ENQUETE

PARTIE TECHNIQUE

SITUATION FAMILIALE

I.1. PARTIE TECHNIQUE

I.1.1. POPULATION DE REFERENCE ET POPULATION RETENUE

L'ensemble des familles bourguignonnes peut être concerné par cette étude. La population de référence pour cette enquête est donc l'ensemble des ménages bourguignons. Les derniers chiffres précis sur cette population datent du recensement de l'INSEE de 1999.

La population qui a été retenue pour participer à cette enquête est composée de 9 000 noms choisis au hasard dans une liste de personnes qui possèdent le téléphone.

2 250 questionnaires ont été envoyés dans chacun des quatre départements de la Bourgogne. Aucun autre critère pouvant définir cette population n'a été retenu, le but étant de reconstruire par la suite un échantillon ressemblant à la population de référence (en fonction des données de l'INSEE).

630 réponses ont été reçues, malheureusement 26 réponses n'étaient pas exploitables. De même, 215 courriers ont été retournés sans avoir été ouverts : les personnes ne résidaient plus à l'adresse indiquée.

Au total, 604 réponses exploitables ont été reçues sur les 8 785 envois acheminés soit un taux de retour global de 6,9%. Le taux de réponses par département est le suivant :

Taux de réponses par département

	Nombre d'envois acheminés	Nombre de réponses exploitables	Taux de réponses
Côte d'Or	2 197	188	8,6%
Nièvre	2 172	115	5,3%
Saône et Loire	2 219	137	6,2%
Yonne	2 197	164	7,5%
Total	8 785	604	6,9%

De plus, grâce au coupon réponse, 237 personnes nous ont informé qu'elles acceptaient de répondre aux prochaines enquêtes des UDAF et URAF de Bourgogne et 287 personnes souhaitent recevoir les résultats de l'étude.

I.1.2. METHODE DE REDRESSEMENT

Puisque le profil des répondants ne correspondait pas exactement à celui de la population générale de la Bourgogne, un travail de redressement a été effectué. Il consiste à reprendre le profil de la population de la région à partir des données du recensement de 1999 de l'INSEE et à redessiner l'échantillon en fonction des caractéristiques de la population bourguignonne.

Le redressement est appliqué à 3 variables pertinentes pour l'analyse. Ces 3 variables sont la situation professionnelle des personnes interrogées (personne active ou inactive), leur sexe (masculin ou féminin) et la répartition des ménages par département. Grâce à ce procédé, les

résultats ont pu être généralisés à l'ensemble de la population bourguignonne, considérée selon ces 3 variables sus-mentionnées.

Redressement

Population bourguignonne de 15 ans ou plus active et inactive

	Théorique		Echantillon		Variable redressée	
		%		%		%
Actifs	700 562	52	344	57	313	52
Inactifs	639 422	48	259	43	288	48
Total	1 339 984	100	603	100	601	100

Population bourguignonne de 15 ans ou plus par sexe

	Théorique		Echantillon		Variable redressée	
		%		%		%
Hommes	644 728	48	252	42	288	48
Femmes	695 256	52	350	58	313	52
Total	1 339 984	100	602	100	601	100

Population bourguignonne de 15 ans ou plus par département

	Théorique		Echantillon		Variable redressée	
		%		%		%
Côte d'Or	419 878	31	188	31	186	31
Nièvre	190 925	14	115	19	84	14
Saône et Loire	454 960	34	137	23	204	34
Yonne	274 221	21	164	27	126	21
Total	1 339 984	100	604	100	601	100

II. VIE FAMILIALE

VALEURS

CONSOMMATION

SANTE

VIE CIVIQUE

POLITIQUE FAMILIALE ET SOCIALE

FAMILLES ET ENERGIE

I.2. SITUATION FAMILIALE

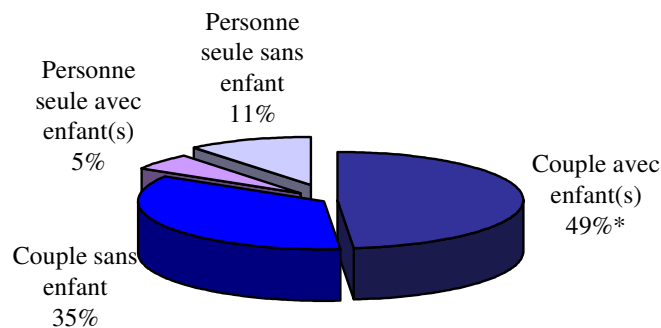
La situation familiale et professionnelle des familles qui ont participé à l'enquête est présentée ci-dessous. Ces premiers résultats sont en fait des tris à plat réalisés à partir de l'échantillon redressé.

Tranche d'âge de la personne de référence

La structure des âges des personnes de référence enquêtées est la suivante :

- Entre 15 et 29 ans : 11%
- Entre 30 et 44 ans : 29%
- Entre 45 et 59 ans : 29%
- 60 ans et plus : 31%

Situation familiale des ménages bourguignons (Echantillon redressé)



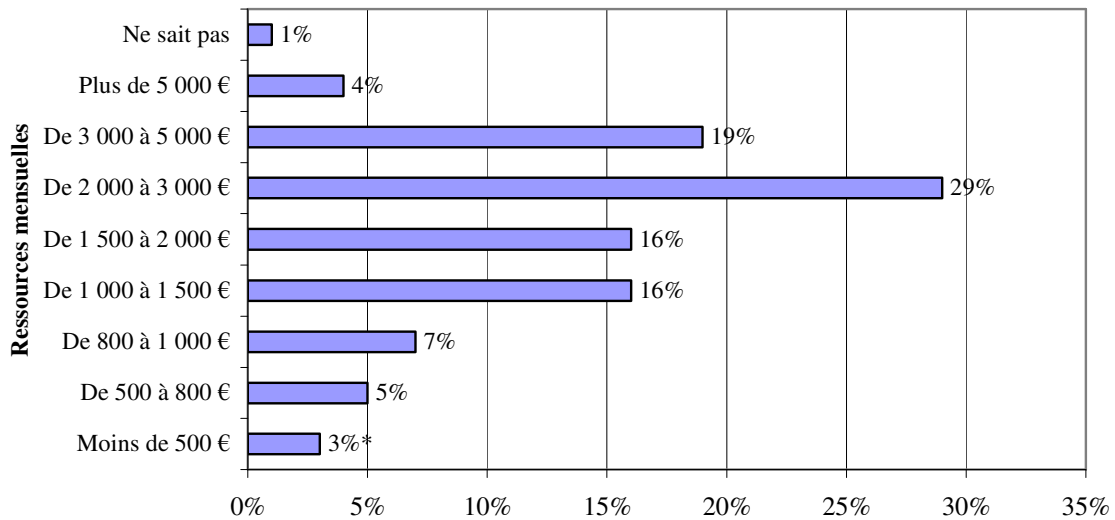
* : 49% des ménages bourguignons interrogés vivent en couple et ont un ou plusieurs enfants.

Zone d'habitation des familles bourguignonnes (Echantillon redressé)

Les ménages bourguignons se répartissent de la manière suivante :

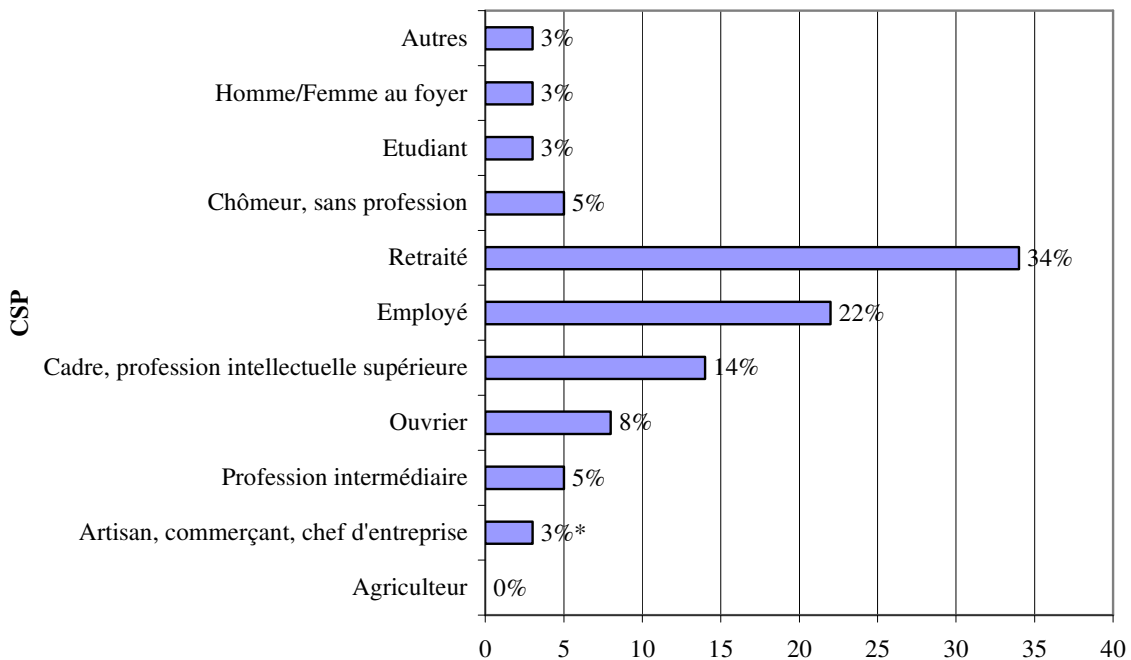
- 59% des ménages sont des urbains.
- 38% des ménages sont des ruraux.
- 4% des ménages vivent en zone multi-polarisée (zone semi-urbaine).

**Ressources mensuelles des ménages bourguignons
(Echantillon redressé)**



* : Les revenus mensuels de 3% des ménages bourguignons sont inférieurs à 500 €.

**Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence
(Echantillon redressé)**



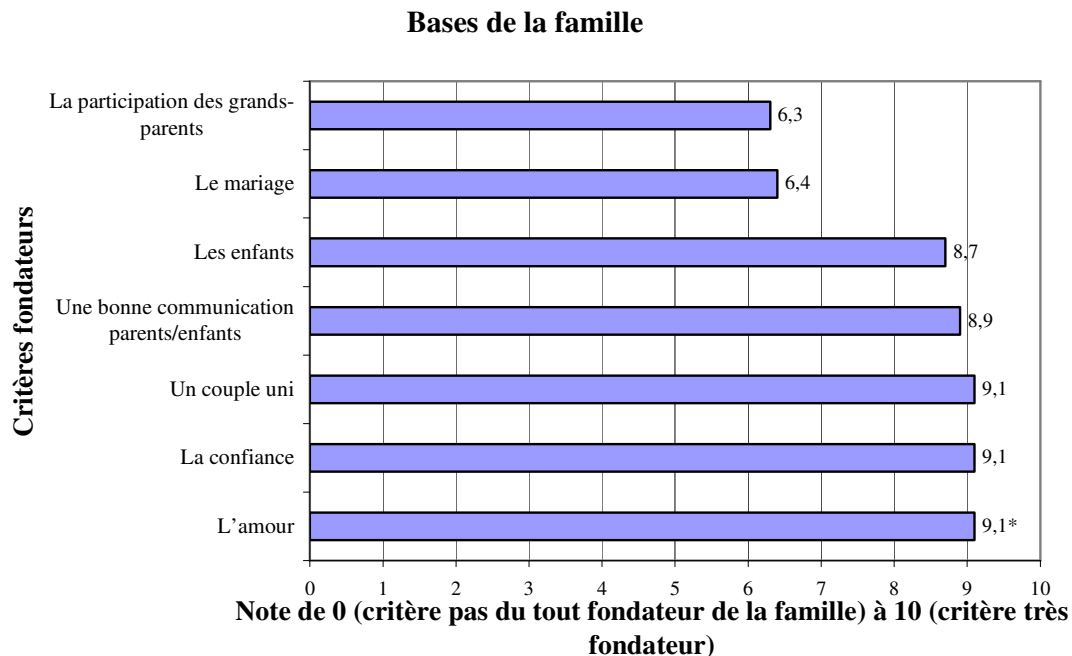
* : Dans 3% des ménages bourguignons, la personne de référence est artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

La partie suivante présente l'ensemble des réponses (sous forme de tris à plat après redressement) obtenues pour chaque question de l'enquête, ainsi que les tris croisés jugés les plus pertinents pour l'analyse et qui se sont révélés significatifs (moins de 5% de risques de se tromper) pour les 6 grands thèmes du questionnaire.

II.1. VALEURS

II.1.1. CRITERES SUR LESQUELS REPOSENT LA FAMILLE

Amour, confiance et couple uni : bases de la famille



* : Les ménages bourguignons attribuent en moyenne la note de 9,1 sur 10 au critère « amour ».

L'amour, la confiance et un couple uni représentent l'image de la vie familiale. D'après les ménages bourguignons, c'est sur ces bases que reposent avant tout la famille.

La note moyenne attribuée par les ménages bourguignons à ces 3 critères est en effet, très élevée : 9,1 sur 10 alors que la note maximale que les ménages pouvaient attribuer était de 10. Les enfants ne sont que le 5^{ème} critère sur lequel repose la famille, vient ensuite le mariage et enfin la participation des Grands-parents.

II.1.1.1. Evolution des bases de la famille

L'importance que l'on attribue à ces critères varie avec l'âge de la personne et traduit une évolution de la société.

Ainsi, entre **15 et 29 ans**, on estime que **l'union dans le couple** est un critère très fondateur de la famille : 72% des personnes interrogées ayant entre 15 et 29 ans attribuent une note supérieure à la moyenne au critère « un couple uni » contre 57% des personnes de 60 ans et plus (1% de risque de se tromper).

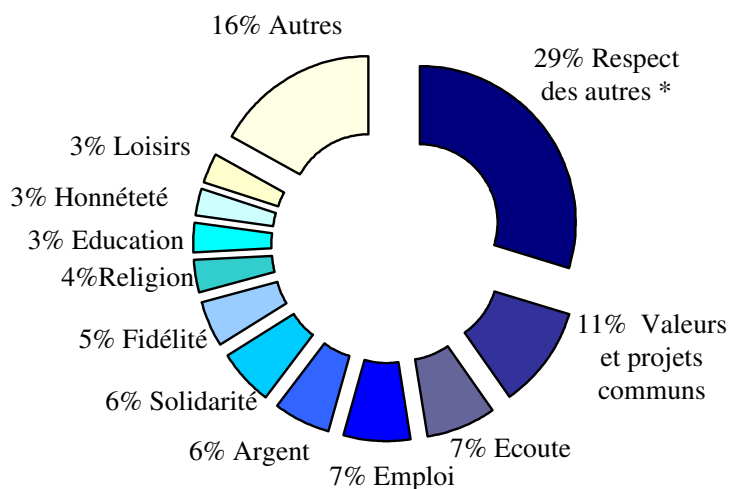
Puis entre **30 et 44 ans**, **l'amour** devient un critère très fondateur de la famille : 72% des 30 – 44 ans contre 57% des 45 – 60 ans estiment que l'amour est une des bases les plus fondamentales de la famille (attribution de la note maximale) (1% de risque de se tromper).

Enfin, pour les **60 ans et plus**, **le mariage** est souvent une base plus fondatrice de la famille que pour les personnes plus jeunes : 55% des personnes qui ont 60 ans ou plus attribuent plus

fréquemment au mariage une note supérieure à la moyenne bourguignonne contre un quart des 30 à 45 ans (1% de risque de se tromper).

II.1.1.2. Autres critères fondateurs de la famille

Autres critères fondateurs de la famille



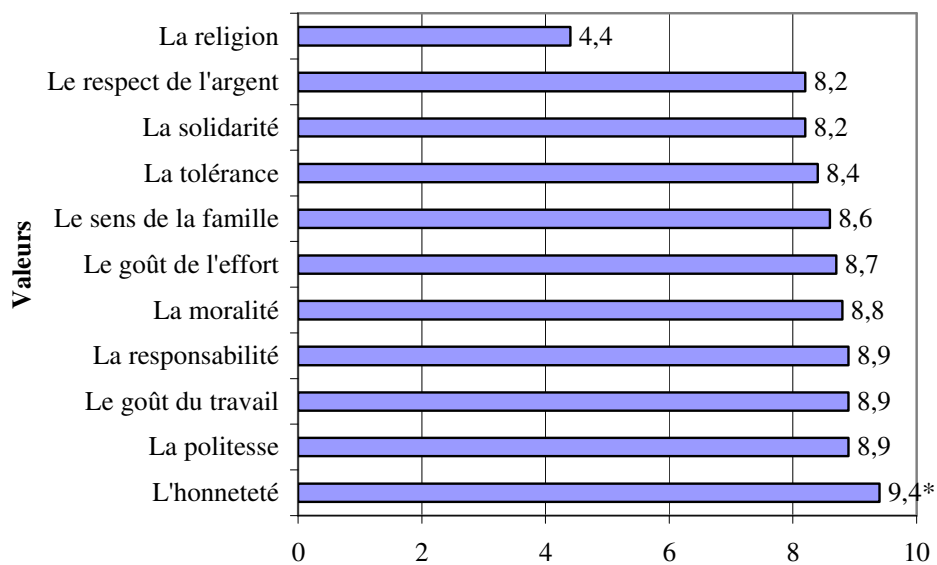
30% des ménages bourguignons estiment que d'autres critères sont fondateurs de la famille.

* : Parmi ces ménages, 29% estiment que le respect des autres constituent également une des bases de la famille. 11% estiment important de partager les mêmes valeurs et d'avoir des projets communs au sein de la famille.

II.1.2. TRANSMISSION DES VALEURS

Honnêteté : première valeur à transmettre à ses enfants

Transmission des valeurs



Note de 0 (valeur à ne pas transmettre) à 10 (valeur ayant beaucoup d'importance)

L'honnêteté est d'après les ménages bourguignons, la première valeur qu'il est important de transmettre à ses enfants. * : La note moyenne attribuée par les ménages bourguignons à cette valeur est en effet, très élevée : 9,4 sur 10.

La religion est la valeur que les ménages sont le moins enclin à transmettre à leurs enfants. Cette faible note (4,4 sur 10 en moyenne) est attribuée de manière relativement homogène par l'ensemble des ménages bourguignons (hormis les personnes veuves, qui y accordent plus d'importance que la moyenne des bourguignons).

II.1.2.1. Evolution des valeurs transmises aux enfants

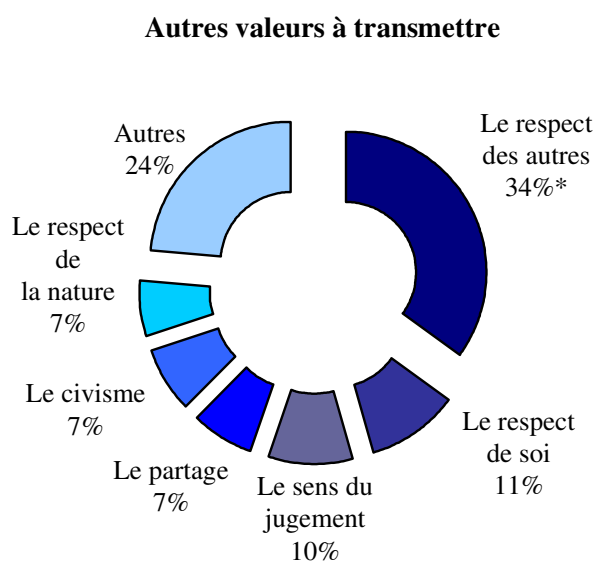
L'importance que l'on attribue aux valeurs à transmettre à ses enfants varie avec l'âge de la personne et traduit une évolution de la société.

Ainsi, entre **30 et 44 ans**, on estime qu'il est important de transmettre à ses enfants une valeur de **tolérance** : 58% des personnes interrogées ayant entre 30 et 44 ans attribuent une note supérieure à la moyenne à la valeur « tolérance » contre 44% des personnes de 60 ans et plus (5% de risques de se tromper).

Puis entre **45 et 59 ans**, la **solidarité** devient une valeur qu'il est important de transmettre à ses enfants : 48% des 45 – 59 ans contre 34% des 15 – 30 ans estiment que la solidarité est une valeur qu'il est important de transmettre à ses enfants (note attribuée supérieure à la moyenne bourguignonne) (5% de risques de se tromper).

Enfin, les **60 ans et plus** estiment plus fréquemment que les personnes plus jeunes que les valeurs suivantes : **le goût de l'effort, le sens de la famille, le goût du travail, l'honnêteté et la moralité** sont des valeurs qu'il est important de transmettre à ses enfants. Les plus de 60 ans accordent souvent plus d'importance à chacune des valeurs citées.

II.1.2.2. Autres valeurs à transmettre à ses enfants



22% des ménages bourguignons souhaitent transmettre d'autres valeurs à leurs enfants que celles citées précédemment.

* : Parmi ces ménages, plus d'un tiers estiment que la valeur « respect des autres » est à transmettre à ses enfants. 11% estiment important de transmettre à ses enfants le respect de soi.

A ce propos...

D'après une enquête initiée à la fin des années 70 et reproduite tous les 10 ans, il apparaît que les valeurs familiales ont beaucoup évolué.

Ce qui est valorisé aujourd'hui, c'est une famille fondée sur les sentiments et les relations bien plus qu'une famille conçue comme une institution. Aujourd'hui, la famille repose d'abord sur les sentiments individuels ce qui explique qu'elle soit mouvante, qu'elle soit fragile et qu'elle puisse se recomposer. On retrouve alors dans le domaine familial le mouvement d'individualisation qui caractérise l'évolution des valeurs de notre société. Chacun se bricole et expérimente ses valeurs dans son univers de proximité.

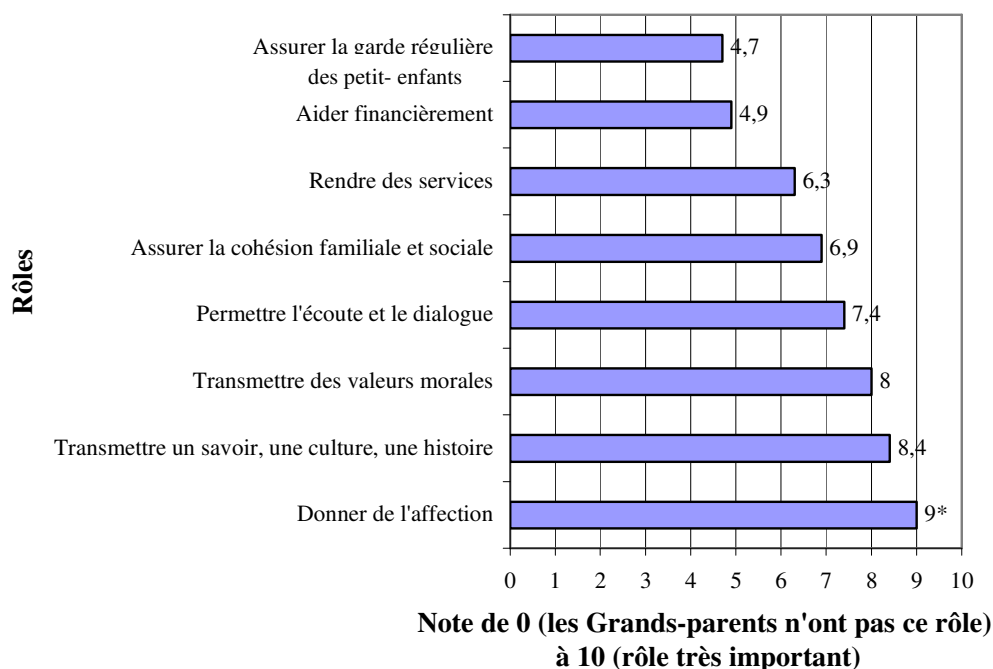
Des valeurs telles que le conformisme, le traditionnel et l'institutionnel sont actuellement en déclin. Parallèlement, la valeur de tolérance se renforce. Les Français considèrent que la société n'a pas à réguler, à intervenir dans la conduite de la vie privée. En revanche, la demande d'ordre et de régulation est forte dans le domaine de l'organisation sociale. Cette attente de bon ordre social est beaucoup plus forte qu'il y a 20 ans.

« Les valeurs des Français » ; Arval Research International & Canal IPSOS ; Pierre BRECHON ; 22.11.2000

II.1.3. ROLE IDEAL DES GRANDS-PARENTS

Donner de l'affection : premier rôle des Grands-parents

Role idéal des Grands-parents



Donner de l'affection est d'après les ménages bourguignons, le premier rôle idéal des Grands-parents. * : La note moyenne attribuée par les ménages bourguignons à ce rôle est en effet, très élevée : 9 sur 10. Aider financièrement et assurer la garde régulière des petits-enfants sont les rôles auxquels les ménages bourguignons donnent le moins d'importance .

Les personnes qui sont elles-mêmes Grands-parents attribuent plus d'importance au rôle idéal des Grands-parents. Ainsi, les 60 ans et plus estiment plus fréquemment que les

personnes plus jeunes, que le rôle idéal des Grands-parents comprend tous les rôles proposés dans le questionnaire hormis la transmission d'un savoir, d'une culture, d'une histoire.

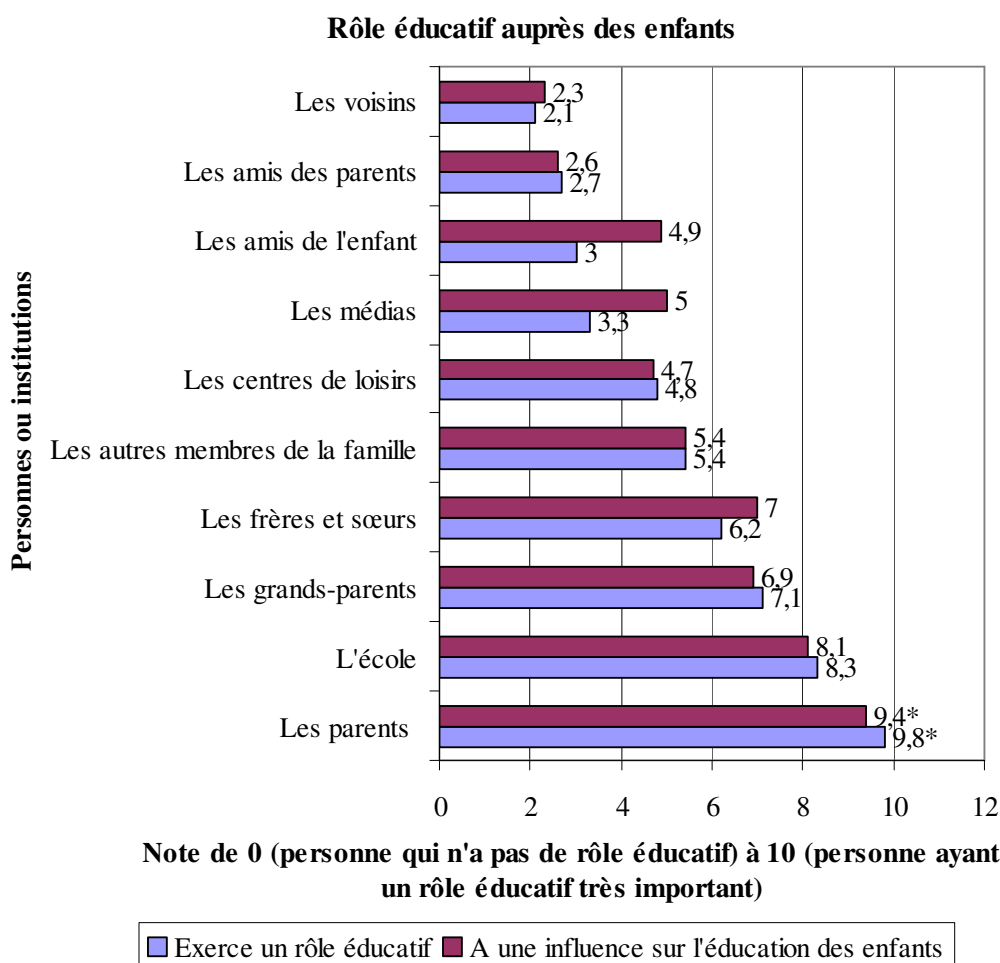
Les ménages pour qui les Grands-parents ont pour rôle de transmettre des valeurs morales, d'aider financièrement et d'assurer la garde régulière des petits-enfants (note attribuée supérieure à la moyenne bourguignonne) ont en commun d'être plus fréquemment :

- des hommes,
- des inactifs,
- âgés de 60 ans et plus,
- de niveau d'étude inférieur ou égal au BEPC.

Seulement 6% des ménages bourguignons estiment les Grands-parents jouent d'autres rôle que ceux cités précédemment. Un quart d'entre eux estiment que les Grands-parents ont ainsi, dans l'idéal, un rôle de transmission de l'histoire familiale et 15% qu'ils ont un rôle de conseiller à jouer.

II.1.4. ROLE EDUCATIF AUPRES DES ENFANTS

Parents et école : premiers acteurs dans l'éducation des enfants



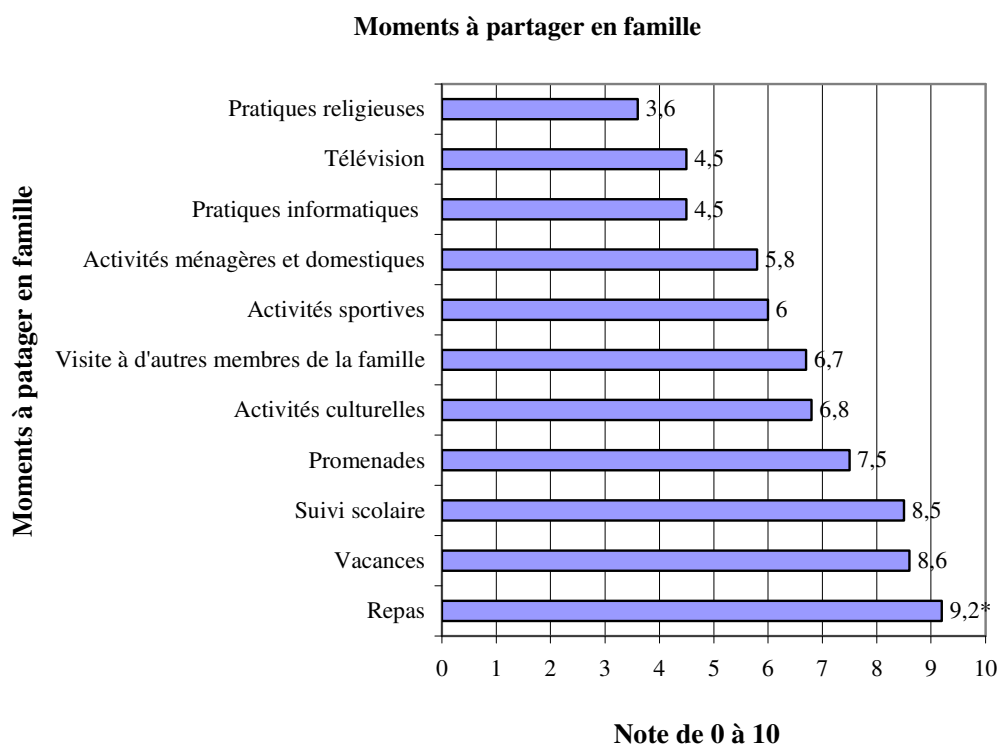
* : Les ménages bourguignons attribuent en moyenne la note de 9,8 sur 10 concernant l'exercice du rôle éducatif des parents auprès des enfants et 9,4 sur 10 concernant l'influence qu'ils ont sur l'éducation de leurs enfants.

D'après les ménages bourguignons, **la sphère familiale** (les parents, les Grands-parents, les frères et sœurs et les autres membres de la famille) a un **rôle éducatif très important** auprès des enfants tant du point de vue de l'exercice de ce rôle auprès des enfants que de l'influence sur leur éducation. Seule, l'**école** parvient à prendre sa place dans cette sphère familiale. Elle est reconnue par les familles comme ayant un rôle éducatif important auprès des enfants et une influence sur l'éducation de ceux-ci.

Les voisins, les frères et sœurs et plus particulièrement les médias et les amis de l'enfant sont reconnus par les ménages bourguignons comme ayant plus **d'influence sur l'éducation des enfants** que devant exercer un rôle éducatif auprès d'eux.

II.1.5. MOMENTS A PARTAGER EN FAMILLE

Repas : premier moment important à partager



D'après les ménages bourguignons, **le repas** est le **premier moment qu'il est important de partager en famille**. * : Les ménages bourguignons attribuent en moyenne à ce moment une note de 9,2 sur 10 (10 tant la note maximale).

Les pratiques informatiques (ordinateur, Internet...), la télévision et les pratiques religieuses ne sont pas d'après les ménages bourguignons, les moments les plus importants à partager en famille. Pour autant, ces moments sont peut-être partagés dans les faits par de nombreux ménages bourguignons.

L'importance que l'on donne à ces moments varie avec l'âge de la personne, son sexe et sa situation familiale (ménage avec ou sans enfant au foyer) mais traduit aussi une évolution de la société.

Ainsi, entre **15 et 29 ans**, on estime que **le suivi scolaire et les promenades** sont des moments importants à partager en famille : environ 70% des personnes interrogées ayant entre 15 et 29 ans attribuent une note supérieure à la moyenne à ces moments contre moins de la moitié des personnes de 60 ans et plus (1% de risque de se tromper).

Puis entre **30 et 44 ans**, **les vacances, les activités culturelles, les visites à d'autres membres de la famille et les pratiques informatiques** sont des moments importants à partager en famille : ainsi, 63% des personnes interrogées ayant entre 30 et 44 ans attribuent une note supérieure à la moyenne aux vacances partagées en famille contre moins d'un tiers des personnes de 60 ans et plus (1% de risque de se tromper).

Enfin, pour les 60 ans et plus, **les activités ménagères** sont des moments importants à partager en famille : la moitié des personnes de 60 ans et plus attribuent une note supérieure à la moyenne à ce moment contre 29% des personnes de 15 à 30 ans (1% de risque de se tromper).

Pour les **femmes, le suivi scolaire, les promenades, les activités culturelles, les vacances, les visites à d'autres membres de la famille et la télévision** sont des moments plus importants à partager en famille que pour la moyenne des hommes bourguignons.

Pour les **familles avec enfants au foyer, les vacances, le suivi scolaire, les promenades, les visites à d'autres membres de la famille** sont des moments plus importants à partager en famille que pour la moyenne des bourguignons.

A ce propos...

D'après une étude réalisée en 2002, s'occuper des enfants reste une prérogative féminine ; les hommes passent ainsi, 3 fois moins de temps que les femmes à s'occuper exclusivement des enfants.

Reportées sur les jours sans activité professionnelle, les activités parentales prennent ainsi plus de temps aux femmes qu'aux hommes, même lorsqu'ils ne travaillent pas. Mêmes actives, les femmes sont plus souvent et plus longtemps disponibles que les hommes pour s'adapter au rythme des enfants, en particulier le matin, le soir et le mercredi.

« Quel temps pour les activités parentales ? » ; Elisabeth ALGAVA ; Etudes et Résultats ; n° 162 ; 03.09.2002

CONCLUSION PARTIELLE : VALEURS

La famille bourguignonne repose aujourd'hui, d'abord sur des sentiments tels que l'amour, la confiance et sur les relations telles que l'union dans le couple. La famille qui n'est plus perçue comme une Institution est alors plus fragile, plus mouvante. De la même manière, près d'un tiers des ménages a spontanément cité d'autres critères qu'ils reconnaissent comme fondateurs de la famille. Chacun se choisit dès lors des valeurs, selon son histoire et ses expériences, qui deviendront les bases de sa famille.

Cette tendance se confirme à travers les valeurs transmises aux enfants. La religion est ainsi particulièrement en déclin, et ce d'une façon relativement homogène pour l'ensemble des ménages bourguignons. Chez les plus jeunes, tandis que des valeurs comme la tolérance montent, le goût du travail et la moralité sont en baisse.

Le rôle des Grands-parents dans cette famille en recomposition a lui aussi changé, beaucoup de jeunes ménages ne leur reconnaissent pas autant d'importance dans leur vie de famille. Eux aussi sont touchés par cette mutation de la famille, le premier rôle qu'ils leur est reconnu : « donner de l'affection ».

Cependant, pour les ménages bourguignons, les acteurs qui ont un rôle éducatif important auprès des enfants font tous partie de la sphère familiale. Seule, l'école est toujours reconnue dans son rôle éducatif et parvient à s'y intégrer. Les autres institutions ou acteurs extérieurs à la famille sont plus souvent perçus comme ayant une influence sur l'éducation des enfants plutôt qu'un rôle éducatif important.

Enfin, concernant les moments importants à partager en famille, les ménages bourguignons se retrouvent autour de l'idée du partage des repas, mais les plus jeunes préfèrent suivre leurs enfants scolairement et partager des promenades tandis que les plus de 60 ans donnent plus d'importance au partage des tâches ménagères.

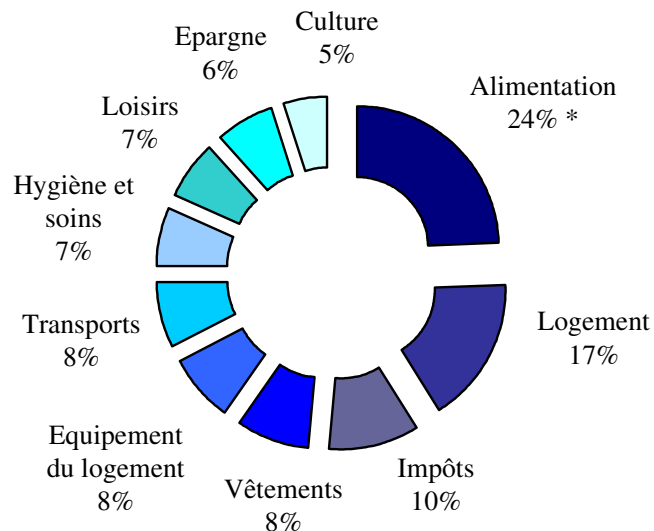
L'UNAF quant à elle, défend depuis de nombreuses années, une conception ouverte de la famille. Elle réaffirme le rôle structurant du droit, refonde, rénove et soutient l'autorité des deux parents, considère que la filiation n'est pas optionnelle (on ne peut pas divorcer de son enfant), estime que la famille est une Institution et non un contrat.

II.2. CONSOMMATION

II.2.1. BUDGET DES MENAGES BOURGUIGNONS

Répartition par domaine de dépenses

Répartition du budget des ménages bourguignons
% moyen attribué par domaine de dépenses



* : Les ménages bourguignons consacrent en moyenne, 24% de leur budget à leur alimentation.

En moyenne les ménages bourguignons consacrent un quart de leur budget à leur alimentation.

II.2.1.1. Budget alimentation

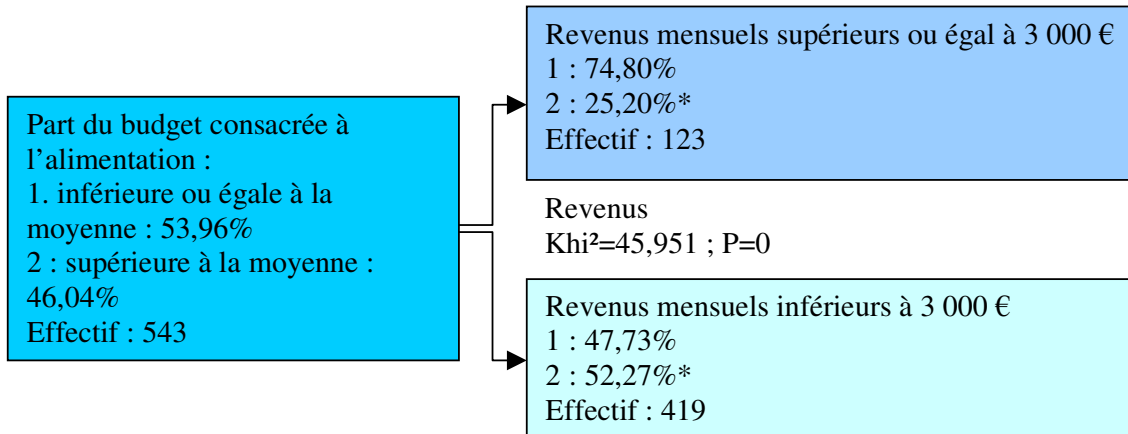
Les ménages bourguignons qui consacrent une **part de leur budget plus importante** que la moyenne à leur alimentation, sont plus souvent :

- des femmes,
- des personnes veuves,
- des parents,
- des artisans, des ouvriers, des personnes de niveau d'étude inférieur ou égal au baccalauréat,
- dont les revenus sont inférieurs à 3 000 € par mois (voir arbre de segmentation page suivante),
- qui ne se constituent pas d'épargne.

De plus, les ménages qui consacrent une part importante de leur budget à leur alimentation (supérieure à la moyenne), consacrent une moindre part de leur budget (inférieure à la moyenne) à la culture et leur épargne.

Part du budget consacrée à l'alimentation selon les revenus des ménages

Arbre de segmentation



* : 52,27% des ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs à 3000 € consacrent une part de leur budget à leur alimentation supérieure à la moyenne contre seulement 25,20% des ménages dont les revenus sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

II.2.1.2. Budget épargne

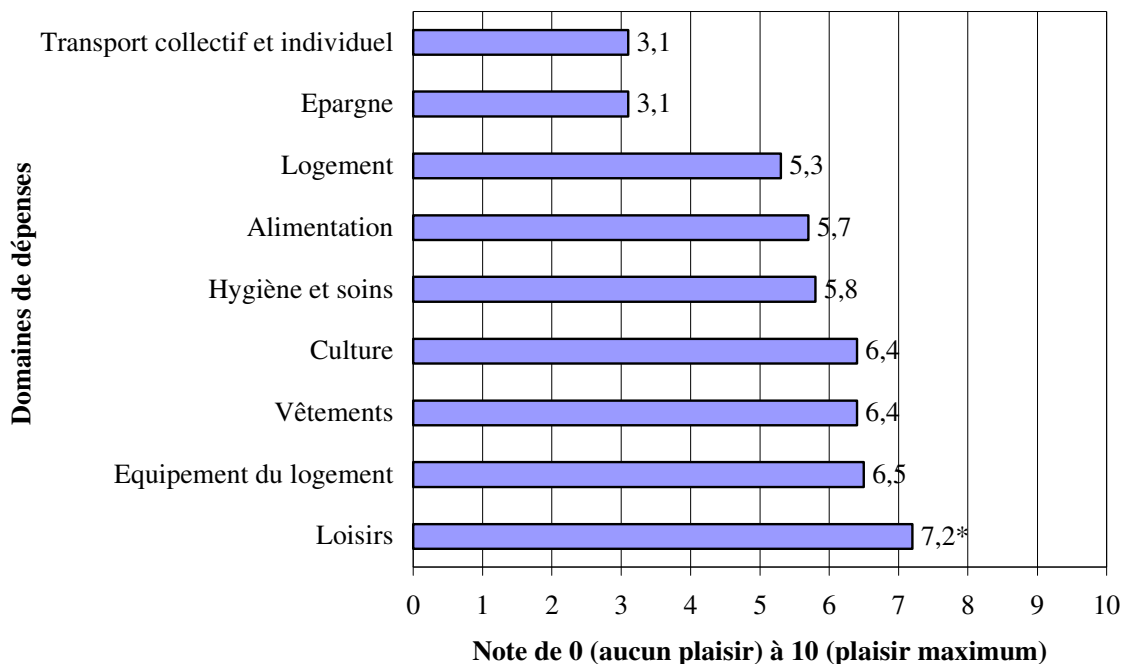
Les ménages bourguignons qui consacrent une **part de leur budget plus importante que la moyenne à leur épargne**, sont plus souvent :

- des artisans, commerçants, chefs d'entreprise,
- des personnes de niveau d'études universitaire,
- qui prennent plus de plaisir que la moyenne à épargner.

II.2.2. PLAISIR ASSOCIE A UNE DEPENSE

Loisirs : plaisir maximum

Note attribuée au plaisir par domaine de dépenses



Les loisirs sont le domaine de dépenses auxquels les ménages bourguignons associent le maximum de plaisir. * : Ils leur attribuent en moyenne la note de 7 sur 10 (10 étant attribué à un plaisir maximum).

Les ménages qui prennent **plus de plaisir que la moyenne à épargner** sont plus souvent :

- des personnes qui consacrent une part de leur budget supérieure à la moyenne à l'épargne,
- qui n'ont pas eu recours au crédit,
- qui n'ont pas eu recours au crédit à la consommation.

Les ménages qui prennent le plus de plaisir à dépenser dans les domaines de l'équipement du logement, des loisirs, des transports et de l'épargne (plaisir supérieur à la moyenne), y consacrent une part de leur budget plus importante que les autres ménages (part du budget supérieure à la moyenne) (tris croisés significatifs).

A ce propos...

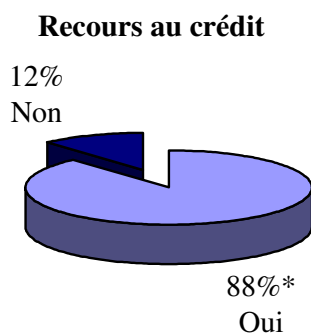
Les résultats de l'enquête menée fin 1999 par le CREDOC mis au regard des données de l'INSEE sur les dépenses des ménages, montrent comment la quête du plaisir favorise certains segments de la consommation : les secteurs des loisirs, de la communication et des nouvelles technologies sont emblématiques de l'achat plaisir.

Les postes de dépenses prioritaires en cas de hausse des revenus (en %) : Loisirs : 81%, Vacances : 77%, Mettre de l'argent de côté : 72%

« L'achat plaisir dope la consommation » ; Agathe Couvreur ; CREDOC ; n°146 ; 30.11.2000

II.2.3. RECOURS AU CREDIT

Pratique courante au cours de la vie d'un ménage



*** : 88% des ménages bourguignons interrogés ont déjà eu recours au crédit.**

81% y ont (eu) recours pour l'achat de leur logement, 70% pour l'achat de leur voiture. Et 4% y ont eu recours pour leur consommation quotidienne ou pour un voyage.

II.2.3.1. Nombre de crédits

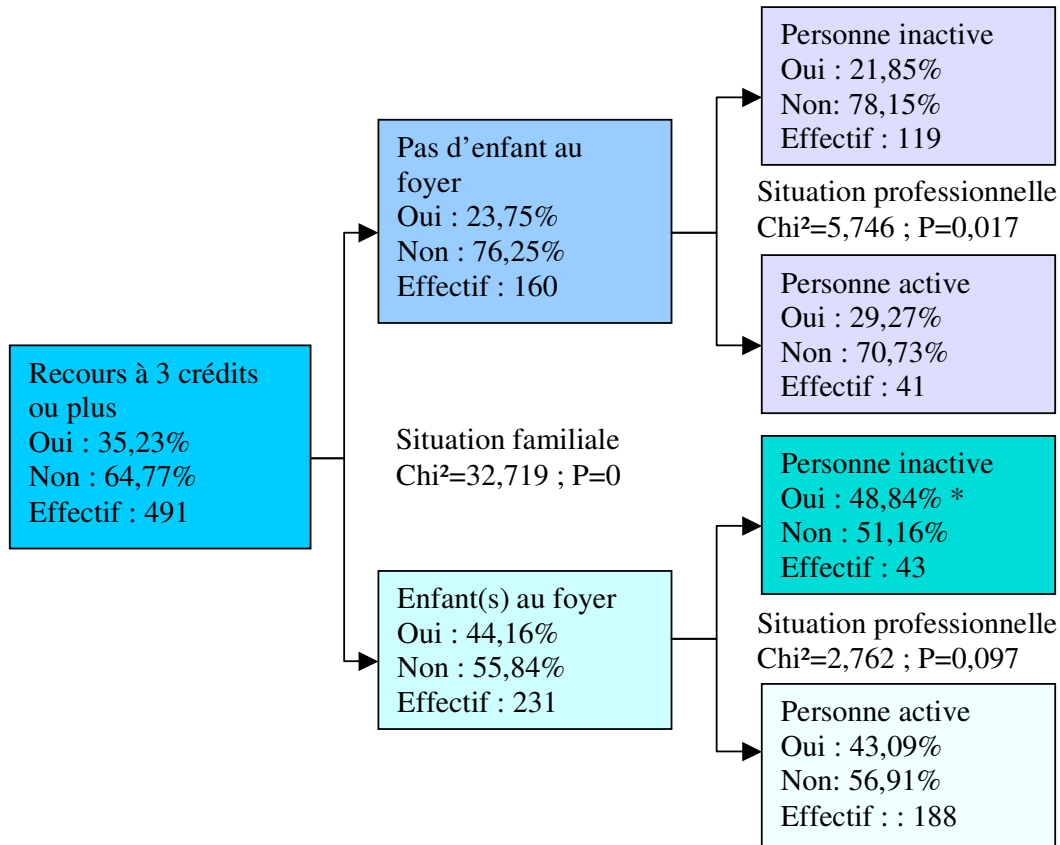
Les ménages bourguignons qui ont déjà eu recours à **3 crédits ou plus**, sont plus souvent :

- **des actifs** : 40% des personnes actives ayant répondu au questionnaire ont eu recours à 3 crédits ou plus contre 25% des personnes inactives (1% de risque de se tromper) (voir arbre de segmentation page suivante),
- **des artisans, commerçants, chefs d'entreprise et des personnes exerçant une profession intermédiaire** : 58% des artisans, commerçants, chefs d'entreprise et 52%

- des personnes exerçant une profession intermédiaire ont eu recours à 3 crédits ou plus contre 23% des retraités et 20% des étudiants (5% de risques de se tromper),
- **dont un ou plusieurs enfant(s) vivent au foyer** : 46% des ménages au sein desquels vivent un ou plusieurs enfant(s), ont eu recours à 3 crédits ou plus contre 22% des ménages sans enfant (1% de risque de se tromper) (voir arbre de segmentation ci-dessous),

Recours au crédit selon la situation familiale et professionnelle

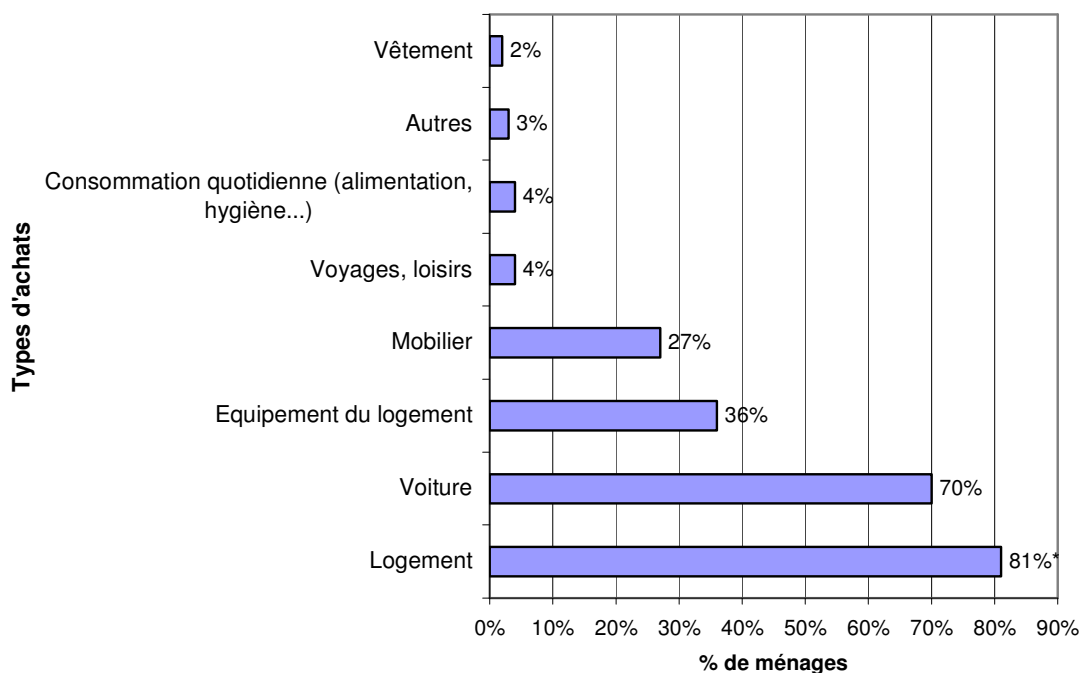
Arbre de segmentation



* : 48,84% des personnes dont un ou plusieurs enfant(s) vivent au foyer et qui sont inactives ont eu recours à 3 crédits ou plus.

II.2.3.2. Types d'achats

Types d'achats pour lesquels les ménages bourguignons ont eu recours au crédit



* : 81% des ménages bourguignons qui ont eu recours au crédit, l'ont fait pour acquérir un logement.

Crédit à la consommation : personnes peu favorisées socialement

Les ménages qui ont **recours au crédit pour assurer leur consommation quotidienne**, sont le plus souvent :

- des personnes seules,
- des personnes sans diplôme,
- des personnes qui gagnent moins de 1 000 € par mois,
- qui ne se constituent pas d'épargne,
- qui prennent moins de plaisir à épargner que la moyenne des bourguignons,
- qui ont également déjà souscrit à un crédit vêtement et/ou voyage.

Crédit mobilier ou équipement du logement : personnes qui ont connu un changement de situation familiale.

Les personnes qui ont **recours au crédit pour un achat de mobilier ou d'équipement du logement**, ont en commun d'être le plus souvent :

- des personnes divorcées,
- des parents,
- qui ont entre 45 et 60 ans.

De plus, 70% des personnes ayant souscrit un crédit pour l'achat d'un bien mobilier ont également souscrit un crédit pour l'équipement de leur logement contre seulement 20% des personnes n'ayant pas souscrit de crédit pour achat de bien mobilier (1% de risque de se tromper).

A ce propos...

Aujourd'hui, dans notre pays, un ménage sur deux a des emprunts en cours pour l'acquisition d'un logement, de biens d'équipement et de consommation mais de plus en plus également, ce qui est nouveau, au titre de crédits de trésorerie.

Par ailleurs, 5 000 dossiers sont déposés chaque mois devant les commissions de surendettement. Près des 2/3 des ménages surendettés le sont devenus à la suite d'un accident de la vie : perte d'emploi, divorce ou séparation, maladie.

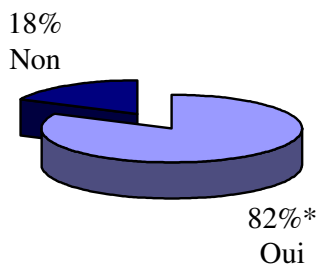
Ces dernières données témoignent des difficultés sociales graves auxquelles sont confrontées de plus en plus de familles et derrière lesquelles de véritables drames humains se nouent.

Au cours de l'été 2003, une nouvelle loi dite « loi de la deuxième chance » a été adoptée, visant, à travers la procédure de redressement personnel, à mieux traiter ces situations tant économiquement que socialement et à mieux répondre à leur complexité.

« Le surendettement des familles » ; communiqué de presse ; UNAF ; n°1 ; 4.11.2003

II.2.4. CONSTITUTION D'UNE EPARGNE

Constitution d'une épargne



* : 82% des ménages bourguignons interrogés se constituent actuellement une épargne.

II.2.4.1. Absence d'épargne

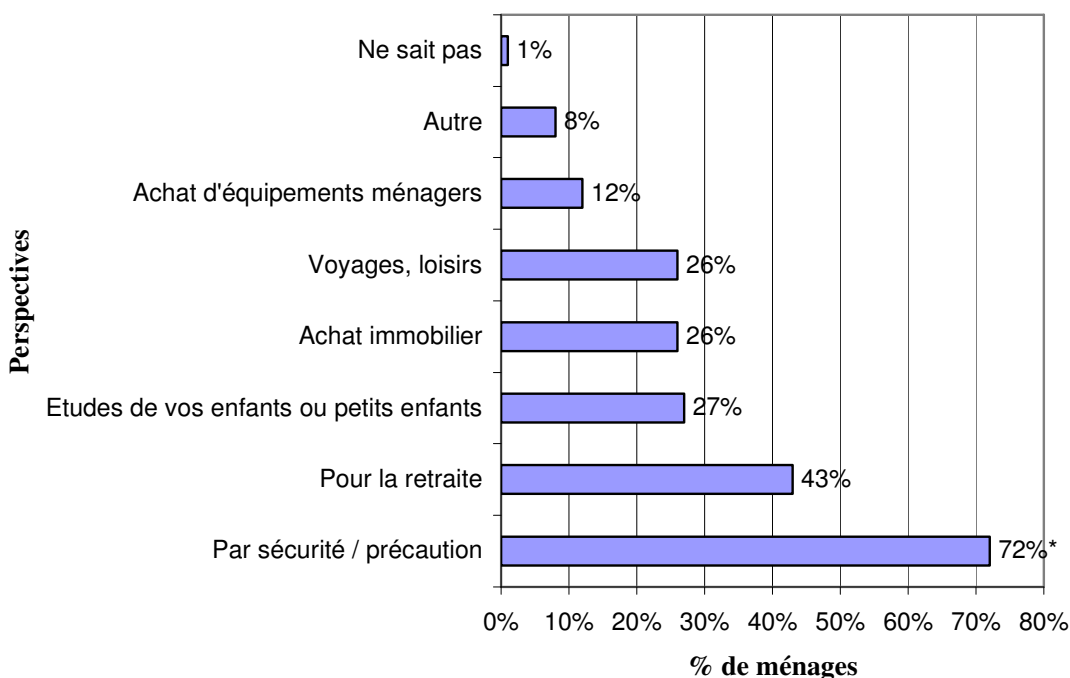
Les 18% de ménages qui ne se constituent pas actuellement d'épargne, sont plus souvent :

- **des personnes seules** : Près d'un quart des personnes seules ne se constituent pas d'épargne contre seulement 16% des couples (5% de risques de se tromper),
- **et plus particulièrement des personnes divorcées** : 45% des personnes divorcées ne se constituent pas actuellement d'épargne contre seulement 13% des personnes célibataires (5% de risque de se tromper),
- **des inactifs** : 22% des personnes inactives ne se constituent pas d'épargne contre seulement 12% des personnes actives (1% de risque de se tromper),
- **et plus particulièrement des étudiants ou des personnes au chômage ou sans profession** : 31% des étudiants et 28% des chômeurs ou des personnes sans profession interrogés ne se constituent pas actuellement d'épargne contre seulement 8% des cadres et des personnes exerçant une profession intellectuelle supérieure (5% de risques de se tromper),
- **dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 €** : 43% des ménages bourguignons dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 € ne se constituent pas actuellement d'épargne contre seulement 5% des ménages dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 € (1% de risque de se tromper),

- **qui prennent moins de plaisir que la moyenne bourguignonne, à épargner** : près du tiers des ménages qui prennent moins de plaisir que la moyenne à épargner ne se constituent pas actuellement d'épargne contre seulement 9% des ménages qui prennent plus de plaisir que la moyenne à épargner (1% de risque de se tromper),
- **qui ont (eu) recours à un ou plusieurs crédit(s) afin de s'acheter des vêtements, de l'équipement pour leur logement, un voyage ou pour assurer leur consommation quotidienne** : 48% des ménages qui ont eu recours au crédit pour assurer leur consommation quotidienne ne se constituent pas actuellement d'épargne contre 17% des personnes qui n'ont pas eu recours au crédit pour ce type de besoins (1% de risque de se tromper).

II.2.4.2. Perspectives de l'épargne

Perspectives pour lesquelles les ménages bourguignons se constituent une épargne



* : 72% des ménages se constituent actuellement une épargne par sécurité ou précaution. 43% le font pour s'assurer une retraite.

Les raisons pour lesquelles on épargne varient avec l'âge de la personne.

Ainsi, entre **15 et 29 ans** on épargne plutôt dans la perspective d'un **achat immobilier** : 42% des personnes interrogées ayant entre 15 et 29 ans épargnent actuellement dans la perspective d'un achat immobilier contre seulement 11% des personnes de 60 ans et plus (1% de risque de se tromper).

Puis entre **30 et 44 ans** on épargne plutôt pour payer les **études de ses enfants** : 31% des 30 à 44 ans épargnent actuellement pour financer les études de leurs enfants ou petits enfants contre 11% des personnes de 60 ans et plus (1% de risque de se tromper).

Enfin, entre **45 et 59 ans** on épargne pour **s'assurer une retraite** : 47% des personnes qui ont entre 45 et 59 ans épargnent actuellement pour s'assurer une retraite contre moins du quart des personnes de 60 ans et plus (1% de risque de se tromper).

A ce propos...

L'épargne totale des ménages français représente en 1995, près de 12% des revenus. L'épargne s'avère être très inégalement répartie : importante chez les chefs d'entreprise ainsi que chez les professions libérales, elle est beaucoup plus modeste chez les ouvriers, les employés et les inactifs autres que les retraités. Elle représente de plus forte disparités que les revenus des ménages.

« L'achat plaisir dope la consommation » ; Agathe Couvreur ; CREDOC ; n°146 ; 30.11.2000

POUR ALLER PLUS LOIN...

➤ Consommation et santé

Les ménages bourguignons qui ne se constituent pas actuellement d'épargne, sont moins bien suivi d'un point de vue médical :

- 40% des personnes qui ne constituent pas actuellement d'épargne ne possèdent pas de garantie complémentaire (assurance et/ou mutuelle) contre 17% des personnes qui se constituent actuellement une épargne (1% de risque de se tromper).
- 28% des ménages bourguignons qui ne se constituent pas d'épargne actuellement, n'ont pas de médecin de famille (5% de risques de se tromper).

➤ Consommation et vie civique

Lorsque le domaine de dépenses « logement » est important au sein d'un ménage, ses membres ne s'estiment pas assez informés de leurs droits patrimoniaux.

- 78% des ménages qui consacrent une part de leur budget à leur logement supérieure à la moyenne bourguignonne ne s'estiment pas assez informés de leurs droits patrimoniaux contre 65% des ménages qui consacrent une part de leur budget à leur logement inférieure à la moyenne (1% de risque de se tromper).
- 78% des ménages qui ont eu recours au crédit pour l'achat de leur logement ne s'estiment pas informés de leurs droits patrimoniaux contre 68% des ménages qui n'ont pas eu recours au crédit pour l'achat de leur logement (5% de risques de se tromper).

➤ **Consommation et politique familiale et sociale**

Les ménages qui bénéficient de prestations sont bien sûr ceux qui ont les possibilités d'épargner les plus réduites et qui ont le plus recours au crédit.

- 23% des personnes qui touchent l'Allocation Adulte Handicapé ont eu recours à un crédit pour assurer leur consommation quotidienne contre seulement 3% des personnes qui ne touchent pas cette allocation (1% de risque de se tromper).
- 36% des ménages qui touchent les aides au logement ne se constituent pas actuellement d'épargne. C'est le cas de seulement 15% des ménages qui ne touchent pas ces aides (1% de risque de se tromper).

➤ **Consommation et énergie**

Les motifs pour lesquels les familles réalisent des économies de chauffage varient selon le type de crédits auquel elles ont recours.

- 68% des ménages qui ont eu recours au crédit pour l'achat d'un logement, réduisent leur consommation de chauffage et limitent donc leur confort, pour des raisons d'économies d'énergie contre 61% des personnes qui n'ont pas eu recours à ce type de crédit (10% de risques de se tromper).
- 64% des familles qui ont eu recours au crédit pour assurer leur consommation quotidienne, réduisent leur consommation de chauffage et limitent donc leur confort, pour des raisons d'économie financière ou de faible performance de leurs appareils de chauffage contre 17% n'ayant jamais eu recours au crédit à la consommation (1% de risque de se tromper).

CONCLUSION PARTIELLE : CONSOMMATION

Au vue de ces résultats, il apparaît que la répartition du budget des familles, tout comme le recours au crédit, dépasse leurs disparités de revenus.

La quête du plaisir notamment, favorise certains segments de la consommation. Le secteur des loisirs est ainsi emblématique de l'achat plaisir.

De même, le recours au crédit tout en restant très courant au cours de la vie d'une famille, n'en est pas moins pour certains ménages lié à une situation professionnelle, sociale et/ou familiale fragile. Le recours à certains types de crédits (crédits à la consommation, pour l'achat d'équipement du logement, de mobilier) fait suite le plus souvent à un accident de vie (perte d'emploi, divorce, séparation, maladie...).

La constitution d'une épargne, elle aussi, dépasse les disparités de revenus des ménages. Les familles qui ne parviennent pas à se constituer une épargne ont en effet, plusieurs crédits en cours et sont en situation fragile. Ces familles déjà vulnérables ne peuvent se prémunir contre les aléas de leurs revenus ou accidents de vie.

Pour l'UNAF, la gestion du budget par les familles les plus fragiles s'articule autour de trois grandes logiques d'intervention :

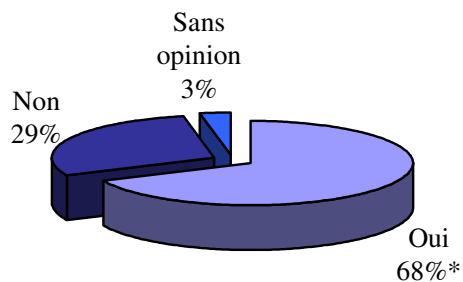
- favoriser l'accès aux droits à travers une meilleure connaissance et un accompagnement des familles,
- promouvoir des actions de prévention sur le thème du surendettement
- et développer de nouvelles interventions auprès d'elles.

II.3. SANTE

II.3.1. SANTE DE LA FAMILLE Avis et pratique des ménages bourguignons

II.3.1.1. Remboursement des frais de santé

Estimez-vous que vos frais de santé sont correctement remboursés ?



* : **Plus des 2/3 ménages bourguignons estiment que leurs frais de santé sont correctement remboursés.**

Les ménages bourguignons qui estiment que leurs frais de santé sont correctement remboursés, sont plus souvent :

- **des personnes de niveau d'études universitaire** : 76% des personnes de niveau d'études universitaire estiment que leurs frais de santé sont correctement remboursés contre 61% des personnes de niveau d'étude inférieur ou égal au BEPC (5% de risques de se tromper),

- **qui pensent que leur santé ne leur coûte pas cher** : 84% des personnes qui pensent que leur santé ne leur coûte pas cher, s'estiment bien remboursés de leurs frais de santé contre 51% des personnes qui estiment que leur santé leur coûte cher (1% de risque de se tromper),
- **qui possèdent une garantie complémentaire** : 70% des personnes qui possèdent une garantie complémentaire (assurance et/ou mutuelle) s'estiment bien remboursés de leurs frais de santé contre 31% des personnes qui ne possèdent pas de garantie complémentaire (1% de risque de se tromper),
- **qui pensent que l'accès aux soins est le même pour tous** : 79% des ménages qui pensent que l'accès aux soins est le même pour tous, s'estiment bien remboursés de leur frais de santé contre 65% des personnes qui pensent que l'accès aux soins n'est pas le même pour tous (1% de risque de se tromper).

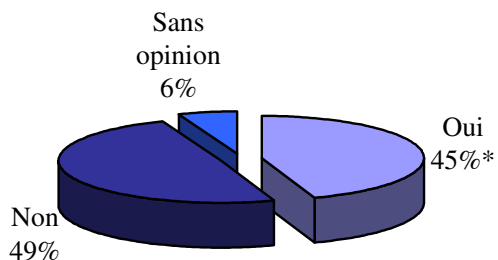
A ce propos...

La Sécurité sociale ne rembourse aujourd'hui que 75,7% des dépenses de santé. Il s'agit cependant, d'une moyenne. Dans les faits, la prise en charge par la Sécurité sociale est parfois bien plus faible.

« Santé, qui rembourse quoi ? » ; Les chiffres de l'Economie ; Alternatives économiques ; Hors série ; n°58 ; 4^{ème} trimestre 2003

II.3.1.2. Coût de la santé

Estimez-vous que votre santé vous coûte cher ?



* : **45% des ménages bourguignons estiment que leur santé leur coûte cher.**

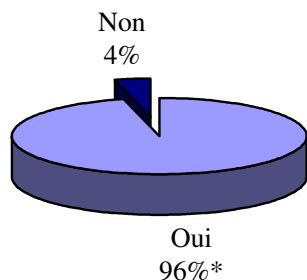
Les ménages bourguignons qui estiment que leur santé leur coûte cher, sont plus souvent :

- **des femmes** : 47% des femmes estiment que leur santé leur coûte cher contre 42% des hommes (1% de risque de se tromper),
- **dont le niveau d'études est inférieur ou égal au BEPC** : 51% des personnes de niveau

- **inférieur ou égal au BEPC** estiment que leur santé leur coûte cher contre 37% des personnes de niveau d'études universitaire (5% de risques de se tromper),
- **dont les revenus mensuels sont inférieurs ou égal à 1 000 €** : 57% des ménages dont le revenu mensuel est inférieur ou égal à 1 000 € estiment que leur santé leur coûte cher contre 31% des personnes dont le revenu mensuel est supérieur ou égal à 3 000 € (1% de risque de se tromper).
- **qui pensent que l'accès aux soins n'est pas le même pour tous** : 49% des ménages qui pensent que l'accès aux soins n'est pas le même pour tous, estiment que leur santé leur coûte cher contre 35% des personnes qui pensent que l'accès aux soins est le même pour tous (1% de risque de se tromper).

II.3.1.3. Garantie complémentaire

Possédez-vous une garantie complémentaire (assurance et/ou mutuelle) ?



* : **96% des ménages bourguignons interrogés possèdent une garantie complémentaire.**

Les ménages bourguignons qui possèdent une garantie complémentaire, sont plus souvent :

- **des couples** : 97% des couples possèdent une garantie complémentaire contre 90% des personnes seules (1% de risque de se tromper),
 - **des personnes actives** : 99% des personnes actives interrogées possèdent une garantie complémentaire contre 92% des personnes inactives (1% de risque de se tromper),
- **dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €** : 98% des personnes dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 € possèdent une garantie

complémentaire contre 87% des personnes dont les revenus mensuels sont inférieurs ou égal à 1 000 € (1% de risque de se tromper),

- **qui ont un médecin de famille** : 97% des personnes qui ont un médecin de famille possèdent une mutuelle et/ou une assurance contre 88% des personnes qui n'ont pas de médecin de famille (1% de risque de se tromper).

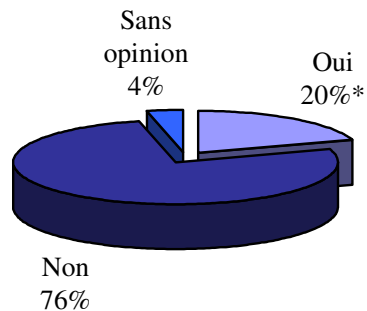
A ce propos...

11% de la population garde entièrement à sa charge la part non remboursée par la Sécurité sociale. 16% des personnes ne sont pas protégées par une couverture complémentaire maladie. Les raisons financières expliquent en grande partie l'absence de couverture complémentaire.

« Questions d'économie de la santé – Santé, soins et protection sociale en 1998 » ; CREDES ; n°24 ; 12.1999

II.3.1.4. Egalité d'accès aux soins

Pensez-vous que l'accès aux soins soit le même pour tous ?



* : **20% seulement des ménages bourguignons pensent que l'accès aux soins est le même pour tous.**

Les ménages bourguignons qui pensent que l'accès aux soins est le même pour tous, sont plus souvent :

- **des inactifs** : 21% des personnes inactives interrogées pensent que l'accès aux soins est le même pour tous contre 19% des personnes actives (1% de risque de se tromper),
- **des agriculteurs et des chômeurs ou personnes sans profession** : 34% des agriculteurs

et 31% des chômeurs pensent que l'accès aux soins est le même pour tous contre 16% des employés et des ouvriers et 5% des hommes ou femmes au foyer (1% de risque de se tromper),

- **des personnes de 60 ans et plus** : 23% des personnes de 60 ans et plus pensent que l'accès aux soins est le même pour tous contre 16% des personnes de 30 à 45 ans (5% de se tromper),
- **dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €** : 29% des ménages dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 € pensent que l'accès aux soins est le même pour tous contre 16% des personnes dont les revenus mensuels sont compris entre 1 000 et 3 000 € (5% de risques de se tromper).

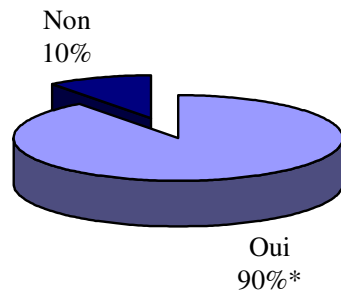
A ce propos...

Grâce à la CMU, depuis le 01.01.2000, 6 millions de Français et d'étrangers résidant en France bénéficient, dans un système de droit commun, de la gratuité des soins.

« Pour un accès aux soins plus égalitaire » ; Raphaëlle LUCAS ; www.France.diplomatie.fr ; 03.2003

II.3.1.5. Médecin de famille

Avez-vous un médecin de famille ?



* : **90% des ménages bourguignons interrogés ont un médecin de famille.**

Les ménages bourguignons qui ont un médecin de famille, sont plus souvent :

- parmi les couples, **des personnes mariées** : parmi les couples, 90% des personnes mariées ont un médecin de famille contre 86% des personnes qui vivent maritalement et seulement les 2/3 des personnes pacsées (5% de risques de se tromper),
- **des femmes ou des hommes au foyer et des employés** : Toutes les femmes ou les hommes au foyer et 95% des employés ont un médecin de famille contre 64% des étudiants et 82% des cadres et des personnes exerçant une profession intellectuelle supérieure (1% de risque de se tromper),
- **des personnes de 45 à 60 ans** : 93% des personnes de 45 à 60 ans ont un médecin de famille contre seulement 79% des personnes de 15 à 30 ans (5% de risques de se tromper),
- **des parents** : 93% des parents ont un médecin de famille contre 77% des personnes qui n'ont jamais eu d'enfant (1% de risque de se tromper),
- **de niveau d'études du CAP au Baccalauréat** : 95% des personnes de niveau d'études du CAP au Baccalauréat ont un médecin de famille contre 82% des personnes de niveau d'études universitaire (1% de risque de se tromper).

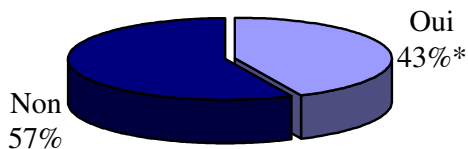
A ce propos...

Selon une enquête réalisée par une association de médecins libéraux, PULSUS, auprès d'un millier de personnes, 89% des patients font très ou assez confiance à leur généraliste. La preuve 84% commencent par le consulter avant de s'adresser à un spécialiste.

« Le généraliste, un confident sous pression » ; SYGMA ; Association médecins libéraux PULSUS ; 17.03.2003

II.3.1.6. Recours aux médecines douces

Avez-vous recours aux médecines douces ? (acupuncture, homéopathie par exemple)



* : **43% des ménages bourguignons interrogés ont recours aux médecines douces (acupuncture, homéopathie par exemple).**

Les ménages bourguignons qui ont recours aux médecines douces, sont plus souvent :

- **des femmes** : 47% des femmes interrogées ont recours aux médecines douces pour se soigner contre 39% des hommes (5% de risques de se tromper),

- **des personnes actives** : 49% des personnes actives ont recours aux médecines douces contre 37% des personnes inactives (1% de risque de se tromper),
- **des étudiants ou des personnes exerçant une profession intermédiaire** : 59% des étudiants et 56% des personnes exerçant une profession intermédiaire ont recours aux médecines douces contre 37% des personnes retraitées et 14% des personnes au chômage (1% de risque de se tromper),
- **de niveau d'études universitaire** : 49% des personnes de niveau d'études universitaire ont recours aux médecines douces contre 35% des personnes de niveau inférieur ou égal au BEPC (5% de risques de se tromper),
- **dont le premier enfant a entre 18 et 25 ans** : 57% des parents dont le premier enfant a entre 18 et 25 ans ont recours aux médecines douces contre 38% des parents dont le premier enfant a plus de 25 ans (1% de risque de se tromper),
- **dont les revenus mensuels sont compris entre 1 000 et 3 000 €** : 47% des ménages bourguignons dont les revenus mensuels sont compris entre 1 000 et 3 000 € ont recours aux médecines douces contre moins d'un tiers des ménages dont les revenus sont inférieurs ou égal à 1 000 € (5% de risques de se tromper).

II.3.2. INFORMATION EN MATIERE DE SANTE

Une affaire de famille

Pensez-vous être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne :

	La maladie mentale	Les infections nosocomiales	La maladie d'Alzheimer	Le suicide	Les maladies cardio-vasculaires	L'équilibre alimentaire
Ménages informés	18%*	19%	24%	28%	44%	50%

	Le cancer	L'utilisation des médicaments antibiotiques	L'utilisation des médicaments génériques	Les toxicomanies y compris tabac et alcool	Les maladies sexuellement transmissibles (SIDA...)
Ménages informés	52%	57%	58%	62%	69%

* : 18% des ménages bourguignons se disent suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne la maladie mentale.

Plus des ¾ des ménages bourguignons déclarent manquer d'informations en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne la maladie mentale, les infections nosocomiales et la maladie d'Alzheimer.

II.3.2.1. Maladie mentale

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne la maladie mentale, sont plus souvent :

- des personnes qui ont entre 45 et 60 ans,
- de niveau d'études universitaire,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €,
- qui se disent suffisamment informés en ce qui concerne les autres propositions.

II.3.2.2. Infections nosocomiales

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne les infections nosocomiales, sont plus souvent :

- de niveau d'études universitaire,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

II.3.2.3. Maladie d'Alzheimer

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne la maladie d'Alzheimer, sont plus souvent :

- parmi les couples, les personnes mariées,
- des personnes qui exercent une profession intermédiaire,
- qui ont 60 ans ou plus,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

II.3.2.4. Suicide

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne le suicide, sont plus souvent :

- des personnes qui exercent une profession intermédiaire,
- des Grands-parents,
- qui ont 60 ans ou plus,
- de niveau d'études universitaire,
- dont le premier enfant a entre 13 et 18 ans,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

II.3.2.5. Maladies cardio-vasculaires

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne les maladies cardio-vasculaires, sont plus souvent :

- des personnes qui exercent une profession intermédiaire ou qui sont retraitées,
- qui ont 60 ans ou plus,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

II.3.2.6. Equilibre alimentaire

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne l'équilibre alimentaire, sont plus souvent :

- des femmes,
- des couples,
- qui sont actifs,
- qui exercent une profession intermédiaire ou qui sont cadres,
- de niveau d'études universitaire,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

II.3.2.7. Cancer

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne le cancer, sont plus souvent :

- parmi les personnes seules, des personnes veuves,
- qui exercent une profession intermédiaire,
- qui ont 60 ans ou plus,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

II.3.2.8. Utilisation des médicaments antibiotiques

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne l'utilisation des médicaments antibiotiques, sont plus souvent :

- des femmes,
- parmi les personnes seules, les personnes veuves,
- des cadres,
- de niveau d'études universitaire,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

II.3.2.9. Utilisation des médicaments génériques

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne l'utilisation des médicaments génériques, sont plus souvent :

- des couples,
- parmi les couples, les personnes pacsées,
- des semi-urbains ou des urbains,
- des cadres,
- de niveau d'études universitaire,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

II.3.2.10. Toxicomanies

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne les toxicomanies, sont plus souvent de niveau d'études universitaire : plus des 2/3 des personnes de niveau d'études universitaire s'estiment suffisamment informés en ce qui concerne les toxicomanies contre 57% des personnes de niveau d'études inférieur ou égal au BEPC (5% de risques de se tromper).

II.3.2.11. Maladies Sexuellement Transmissibles

Les ménages bourguignons qui estiment être suffisamment informés en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne les Maladies Sexuellement Transmissibles, sont plus souvent :

- des personnes qui exercent une profession intermédiaire,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

A ce propos...

Les moyens de déterminer l'efficacité d'une campagne d'intérêt général à partir de mesures de productivité font souvent défaut.

Par exemple, connaître le nombre de contaminations évitées grâce à une campagne sur le thème de la prévention du sida et in fine l'économie engendrée en matière de dépenses de soin est stricto sensu impossible.

En revanche on peut supposer que le rapport coût bénéfice sera favorable en sachant qu'il suffit qu'un très petit nombre de contaminations soit évitées pour que le budget de prévention soit rentabilisé (Ainsi, selon l'Agence Française de Lutte contre le Sida, « sachant que le coût annuel moyen en 1992 de la prise en charge hospitalière d'un seul malade du sida se monte à 150 000 francs, il aurait suffi que l'Agence Française de Lutte contre le Sida évite 1 000 contaminations en 1992 pour que son budget se trouve « rentabilisé » dans 10 ans. Ce calcul est d'autant plus parlant que, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, une contamination évitée peut en empêcher 5 nouvelles »).

« Santé qui rembourse quoi ? » ; Les Chiffres de l'économie ; Alternatives économiques ; Hors série ; n°58 ; 4^{ème} trimestre 2003/ « Questions d'économie de la santé – Santé, soins et protection sociale en 1998 » ; CREDES ; n°24 ; 12.1999

POUR ALLER PLUS LOIN...

➤ Santé et vie civique

Les ménages bourguignons qui sont moins bien suivi d'un point de vue médical, trouvent l'accès à l'information quotidienne plus difficile :

- Aucune personne sans garantie complémentaire ne trouve l'accès à l'information très facile contre 14% des personnes qui possèdent une garantie complémentaire (1% de risque de se tromper).
- 12% seulement, des ménages qui estiment que l'accès aux soins est inégal, trouvent l'accès à l'information quotidienne très facile contre 23% des ménages bourguignons qui estiment que l'accès aux soins est le même pour tous (5% de risques de se tromper).

➤ Santé et politique familiale et sociale

Les ménages bourguignons qui perçoivent 3 prestations familiales et/ou sociales ou plus, sont plutôt favorables au système de santé actuel :

- Ainsi, plus de la moitié des ménages qui perçoivent deux prestations estiment que leur santé leur coûte cher contre seulement 17% des ménages qui perçoivent 3 prestations ou plus (1% de risque de se tromper).
- De plus, seuls 7% des ménages qui perçoivent 2 prestations estiment que l'accès aux soins est le même pour tous contre un tiers des ménages qui perçoivent 3 prestations ou plus (1% de risque de se tromper).

CONCLUSION PARTIELLE : SANTE

Les ménages bourguignons les moins favorisés socialement (revenus mensuels modestes et niveau d'études peu élevé), estiment plus souvent :

- que le système de santé actuel est injuste,
- que leurs frais de santé ne leur sont pas correctement remboursés
- et que celle-ci leur coûte finalement relativement cher.

Ces ménages sont aussi ceux qui sont le moins bien suivis d'un point de vue médical. Ils sont moins fréquemment couverts par une garantie complémentaire, n'ont pas de médecin de famille et ont moins recours aux médecines douces. Ces personnes moins bien suivies et donc peut-être dans un état de santé moins bon, renoncent plus souvent aux soins pour des raisons financières, et notamment aux soins de spécialistes.

De plus, près des $\frac{3}{4}$ des ménages déclarent manquer d'informations en matière de prévention et de soins en ce qui concerne la maladie mentale, les infections nosocomiales et la maladie d'Alzheimer. Les deux critères pré-cités (revenus mensuels modestes et niveau d'études peu élevé) sont également particulièrement discriminants dans le domaine de l'information médicale.

Certaines tranches d'âge sont plus sensibilisées que d'autres à différentes maladies ou infections. Ainsi, les personnes de plus de 59 ans se déclarent plus informées concernant la maladie d'Alzheimer, les maladies cardio-vasculaires, le cancer et plus surprenant le suicide.

Enfin, on note que les ménages bourguignons qui sont moins bien suivis d'un point de vue médical, trouvent l'accès à l'information quotidienne, quelle qu'elle soit, plus difficile.

Pour l'UNAF, la définition et la mise en œuvre des politiques en matière de santé publique doit associer étroitement les usagers et les familles.

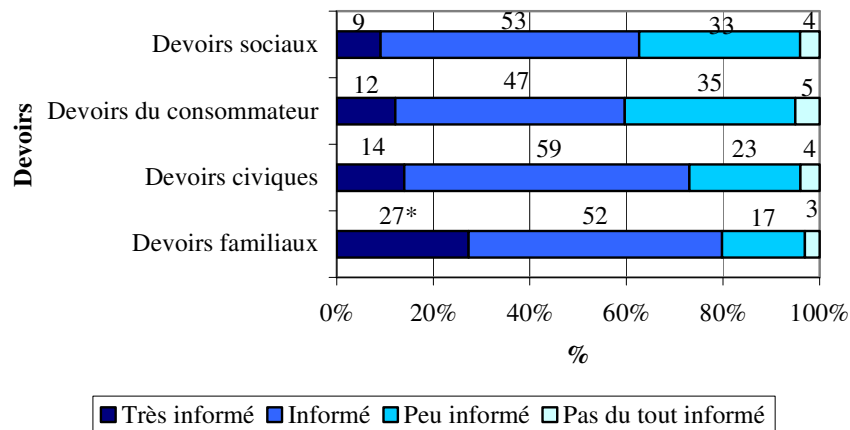
II.4. VIE CIVIQUE

II.4.1. INFORMATION DES FAMILLES

Accès à l'information varié

II.4.1.1. Information des ménages sur leurs devoirs

Information des ménages bourguignons sur leurs devoirs



* : 27% des ménages bourguignons se déclarent très informés de leurs devoirs familiaux.

Près de 80% des Ménages bourguignons se disent informés voire très informés de leurs devoirs familiaux.

Les **hommes** se disent plus informés que les femmes de leurs **devoirs civiques et sociaux** :

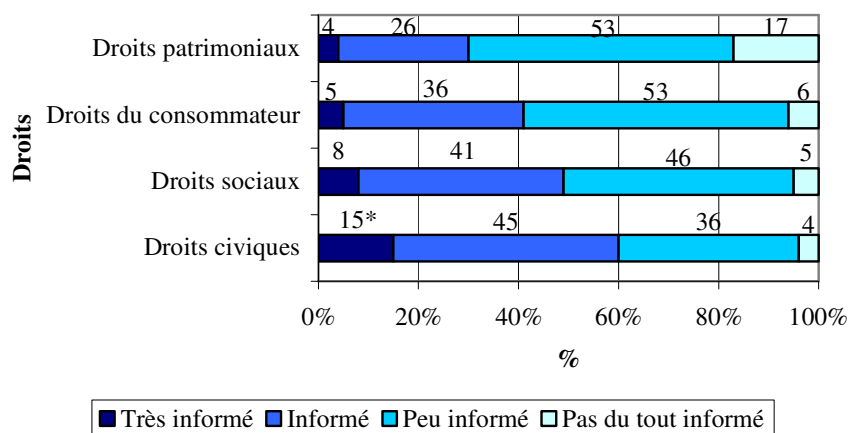
- 78% des hommes se disent informés de leurs devoirs civiques contre 70% des femmes (5% de risques de se tromper),
- plus des 2/3 des hommes déclarent être informés de leurs devoirs sociaux contre 58% des femmes (5% de risques de se tromper).

Hormis les devoirs familiaux, les ménages bourguignons qui affirment être **informés de leurs devoirs** sont plus souvent des **personnes de 60 ans et plus** :

- 83% des personnes de 60 ans et plus se déclarent informés de leurs **devoirs civiques** contre 54% des personnes âgées de 15 à 30 ans (1% de risque de se tromper),
- 70% des personnes de 60 ans et plus sont informés de leurs **devoirs** en tant que **consommateur** contre 46% des personnes de 15 à 30 ans (1% de risque de se tromper),
- 82% des personnes de 60 ans et plus se disent informés de leurs **devoirs sociaux** contre 46% des personnes de 15 à 30 ans (1% de risque de se tromper).

II.4.1.2. Information des ménages sur leurs droits

Information des ménages bourguignons sur leurs droits



* : 15% des ménages bourguignons se déclarent très informés de leurs droits civiques.

60% des ménages bourguignons se déclarent informés de leurs droits civiques. Ils sont la moitié moins à se dire informés de leurs droits patrimoniaux.

Les **hommes** se disent plus informés que les femmes de leurs **droits civiques et patrimoniaux** :

- plus des 2/3 des hommes se disent informés de leurs droits civiques contre un peu plus de la moitié des femmes (1% de risque de se tromper),
- 1/3 des hommes déclarent être informés de leurs droits patrimoniaux contre un quart des femmes (5% de risques de se tromper).

Les ménages bourguignons qui affirment être **informés de leurs droits** sont plus souvent des **personnes de 60 ans et plus** :

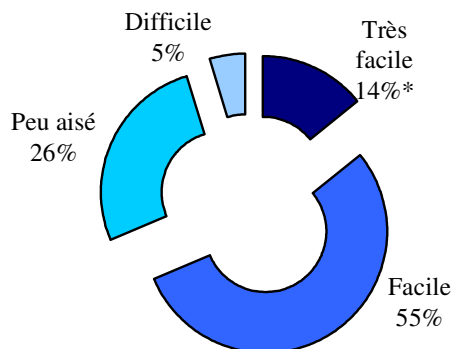
- les 3/4 des personnes de 60 ans et plus se déclarent informés de leurs **droits civiques** contre 1/3 des personnes âgées de 15 à 30 ans (1% de risque de se tromper),
- plus des 2/3 des personnes de 60 ans et plus sont informés de leurs **droits sociaux** contre environ un quart des personnes de 15 à 30 ans (1% de risque de se tromper),
- la moitié des personnes de 60 ans et plus se disent informés de leurs **droits** en tant que **consommateur** contre environ un quart des personnes de 15 à 30 ans (1% de risque de se tromper),
- 45% des personnes de 60 ans et plus sont informés de leurs **droits patrimoniaux** contre environ 15% des personnes de 15 à 30 ans (1% de risque de se tromper).

Parmi les personnes actives, les ouvriers sont les moins bien informés de leurs devoirs et de leurs droits (hormis leurs devoirs familiaux).

Les familles qui trouvent que **l'accès à l'information quotidienne** est aisé et qui **connaissent différents types d'associations**, sont **mieux informés sur leurs devoirs et leurs droits**.
Les personnes adhérentes à une association sont également mieux informés de leurs **devoirs sociaux et de leurs droits civiques et sociaux**.

II.4.1.3. Accès à l'information quotidienne

Accès à l'information quotidienne



* : 14% des ménages bourguignons trouvent l'accès à l'information quotidienne très facile.

Plus des 2/3 des ménages bourguignons trouvent l'accès à l'information quotidienne facile, voire très facile.

Les ménages pour qui l'accès à l'information est le plus **difficile** (peu aisé à difficile) sont plus souvent :

- **des inactifs** : 36% des personnes inactives interrogées trouvent que l'accès à l'information est difficile contre 27% des personnes actives (5% de risques de se tromper),
- **des ouvriers** : 52% des ouvriers estiment que l'accès à l'information est difficile contre 9% des personnes exerçant une profession intermédiaire (1% de se tromper),
- **de niveau d'études inférieur ou égal au BEPC** : 44% des personnes de niveau d'études inférieur ou égal au BEPC ont difficilement accès à l'information quotidienne contre seulement 20% des personnes de niveau d'études universitaire (1% de risque de se tromper),
- **des Grands-parents** : 37% des Grands-parents ont difficilement accès à l'information quotidienne contre 29% des personnes qui n'ont pas de petits-enfants (5% de risques de se tromper),
- **dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 €** : 45% des ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs ou égal à 1 000 € trouvent l'accès à l'information difficile contre 18% des ménages dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 € (1% de risque de se tromper),
- **qui n'adhère à aucune association** : 37% des personnes qui n'adhèrent à aucune association, trouvent l'accès à l'information difficile contre moins d'un quart des personnes engagées dans la vie associative.

II.4.1.4. Sources d'informations

Classez par ordre vos sources d'informations principales ?

Non réponses incluses : le média cité n'est pas une de leur source d'information

Rang le plus souvent cité pour chaque source d'information	%
Rang 1 : Journaux télévisés	55%
Rang 2 : Presse nationale	10%
Rang 3 : Autres émissions télévisées	18%
Rang 4 : Radio	15%
Rang 6 : Presse locale	14%
Rang 6 : Discussion avec l'entourage	11%
Rang 7 : Publication ou presse spécialisée	13%
Rang 8 : Internet	12%

La première source d'information pour plus de la moitié des ménages bourguignons est le journal télévisé.

La presse nationale a été citée le plus souvent, comme deuxième source d'information, mais seulement par 10% des ménages bourguignons. Autrement dit, outre les journaux télévisés, les médias proposés ne font pas l'unanimité, certaines personnes n'utilisent jamais un média et chacun se constitue une information par des médias très différents et selon un ordre qui lui est propre.

Les ménages bourguignons dont la **première source d'information est le journal télévisé** sont plus souvent :

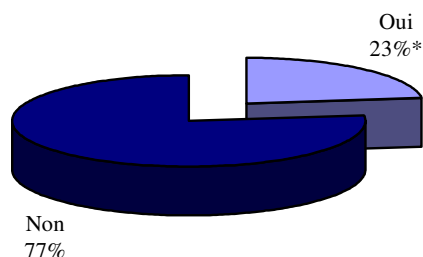
- des femmes,
- des personnes inactives,
- des chômeurs ou des ouvriers,
- de niveau d'études inférieur ou égal au BEPC,
- dont les revenus mensuels sont inférieurs ou égal 1 000 €,
- qui n'adhèrent à aucune association.

II.4.2. CONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS ET ADHESION

Connaissance et adhésion : ménages plutôt aisés

II.4.2.1. Association de défense des usagers

Connaissance association de défense des usagers

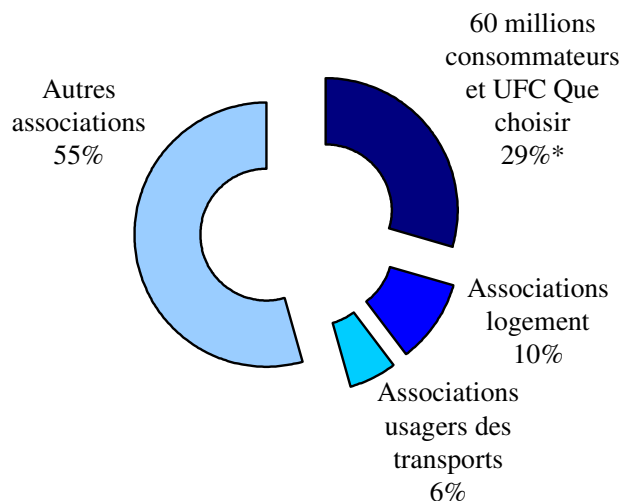


*** : 23% des ménages bourguignons connaissent une association de défense des usagers.**

Les ménages qui connaissent une association de défense des usagers, sont plus souvent :

- des personnes de 45 à 60 ans,
- des Grands-parents,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

Associations de défense des usagers citées

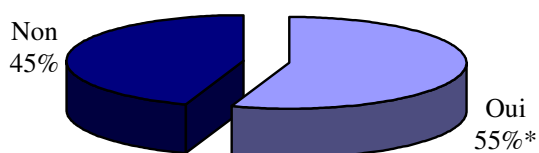


* : Parmi les ménages bourguignons qui connaissent une association de défense des usagers, 29% ont cité l'association « 60 millions de consommateurs » ou/et « UFC Que Choisir ».

Mais beaucoup de ménages connaissent de petites associations actives dans ce domaine.

II.4.2.2. Association de défense du consommateur

Connaissance association de défense du consommateur

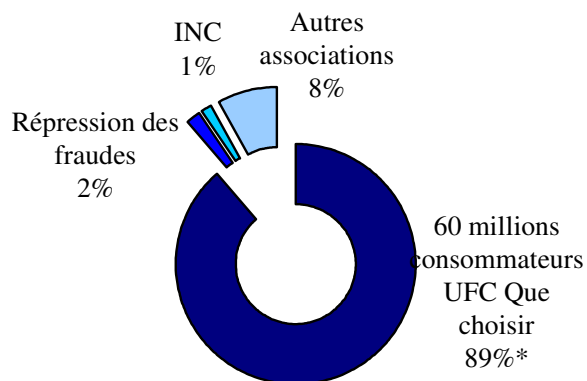


* : 55% des ménages bourguignons connaissent une association de défense du consommateur.

Les ménages qui connaissent une association de défense des usagers, sont plus souvent :

- des couples,
- des urbains,
- de niveau d'études universitaire,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

Associations de défense du consommateur citées

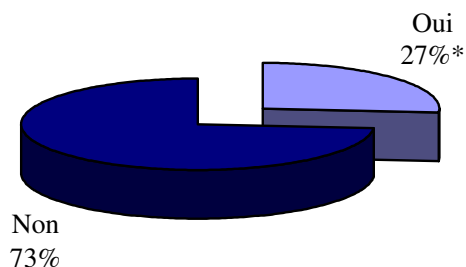


* : 89% des ménages bourguignons qui connaissent une association de défense du consommateur, ont cité « 60 millions de consommateurs – UFAC Que Choisir ».

Une large majorité de ménages bourguignons qui connaissent une association de défense du consommateur ont cité l'association « 60 millions de consommateurs » ou/et « UFC Que Choisir ».

II.4.2.3. Association familiale

Connaissance association familiale

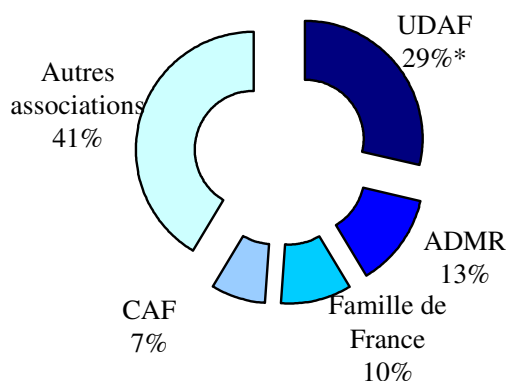


* : 27% des ménages bourguignons connaissent une association familiale.

Les ménages qui connaissent une association familiale, sont plus souvent :

- des couples,
- des Grands-parents,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

Associations familiales citées



* : 29% des ménages bourguignons qui connaissent une association familiale, ont cité l'UDAF.

Parmi les ménages bourguignons qui connaissent une association familiale, 29% ont cité l'UDAF, 13% l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et 10% l'association Familles de France.

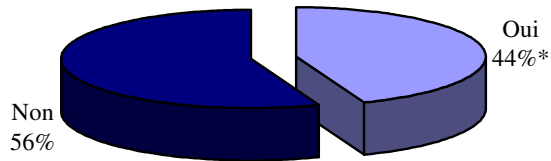
Cependant, 7% des ménages qui pensent connaître une association familiale, ont cité la Caisse d'Allocations Familiales qui n'est pourtant pas une association familiale.

Les ménages bourguignons qui connaissent une association de défense des usagers, du consommateur ou une association familiale **connaissent généralement ces 3 types d'associations.**

Ceux qui connaissent une association de défense des usagers ou une association familiale **adhèrent eux-mêmes à une association** et y exercent généralement des fonctions de membre du Bureau ou d'administrateur.

II.4.2.4. Adhésion à une association

Adhésion à une association



* : **44% des ménages bourguignons adhèrent à une association.**

Les ménages qui adhèrent à une association, sont plus souvent :

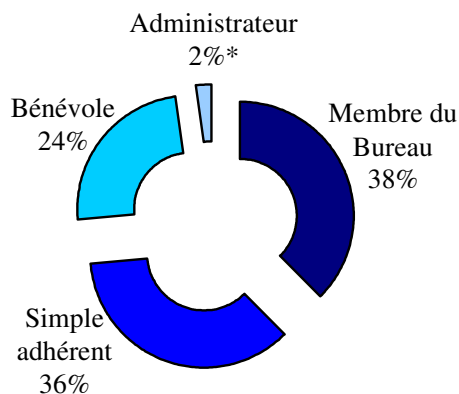
- des hommes,
- des couples,
- des personnes âgées de 45 à 60 ans,
- des actifs,
- des personnes exerçant une profession intermédiaire,
- de niveau d'études universitaire,
- dont les revenus mensuels sont égal ou supérieurs à 3 000 €

A ce propos...

En 2002, 21 millions de personnes de 15 ans ou plus sont membres d'une association. Trois grandes catégories d'associations se dessinent selon que l'adhésion est principalement motivé par la pratique d'une activité, par un désir de rencontres ou bien par la défense d'une cause ou d'intérêts communs. Les associations de loisirs au sens large, continuent d'attirer le plus grand nombre d'adhérents. Elles devancent les associations tournées vers la défense d'intérêts communs. L'âge moyen des adhérents augmente du fait de la participation accrue des 60-69 ans dans tous les domaines. Par ailleurs, les adhérents se comptent plus souvent parmi les personnes diplômées et appartenant aux ménages les plus aisés.

« Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 » ; INSEE ; n°920 ; 09.2003

Statut au sein de l'association



* : 2% des ménages bourguignons interrogés qui adhèrent à une association, y sont administrateur.

40% des ménages bourguignons interrogés qui adhèrent à une association, y exercent des responsabilités (membre du Bureau ou administrateur).

A ce propos...

8 français sur 10 sont concernés par la vie associative :

- réfractaires : 9%
- participants occasionnels : 39%
- membres impliqués : 13%
- non-adhérents : 13%
- membres ordinaires : 26%

Le « bénévolat formel » (cf thèse de Lionel PROUTEAU) est deux fois plus élevé chez les hommes (20,2%) relativement aux femmes (10,0%). Ce type de bénévolat augmente avec le revenu. Il est non corrélé à l'inactivité mais variable selon la CSP.

« L'engagement associatif – Les données statistiques » ; Henri NOGUES ; FONDA – Grand Ouest – LEN-CEBS – Université de Nantes ; Enquête CREDOC – DIISES ; 12.1998

POUR ALLER PLUS LOIN...

➤ Vie civique et politique familiale et sociale

Les ménages bourguignons pour qui l'accès à l'information quotidienne est aisé comprennent plus facilement le fonctionnement des systèmes de prestations familiales et sociales :

- Les ménages bourguignons qui trouvent l'accès à l'information aisé, estiment plus fréquemment que les démarches administratives pour obtenir certaines aides sont faciles. Environ 80% des ménages bourguignons qui trouvent l'accès à l'information aisé, estiment que les démarches administratives pour obtenir les aides suivantes :
 - Les Allocations familiales,
 - Le RMI,
 - L'Allocation Parent Isolé,
 - Les Aides au logement,
 - La Prestation Accueil Jeune Enfant,sont faciles (5% de risques de se tromper).
- Les ménages bourguignons qui adhèrent à une association trouvent plus fréquemment que les systèmes d'aides sont justes et équitables. Ainsi, environ la moitié des ménages qui adhèrent à une association estiment que :
 - l'Allocation Parent Isolé,
 - les Aides au logement
 - et la Prestation Accueil Jeune Enfantsont des systèmes justes et équitables contre environ 1/3 des personnes qui n'adhèrent à aucune association (5% de risques de se tromper).

➤ Vie civique et énergie

Les motifs pour lesquels les familles réalisent des économies de chauffage varient selon leur sensibilisation à leurs devoirs de consommateur (respect de l'environnement, commerce équitable...) :

61% des ménages bourguignons qui se déclarent informés de leurs devoirs de consommateur, réduisent leur consommation de chauffage et limitent donc leur confort, pour des raisons d'économies d'énergie contre 39% des personnes qui se disent peu informées de leurs devoirs de consommateur (10% de risques de se tromper).

CONCLUSION PARTIELLE : VIE CIVIQUE

D'une manière générale, les ménages bourguignons se déclarent mieux informés de leurs devoirs que de leurs droits. Ils sont ainsi, 73% à se déclarer informés de leurs devoirs civiques et 60% de leurs droits civiques.

Les hommes, de plus de 59 ans, qui connaissent différents types d'associations (association de défense des usagers, association de défense du consommateur, association familiale) et adhèrent eux-mêmes à une association, sont ceux qui se déclarent les mieux renseignés sur leurs droits comme sur leurs devoirs.

Par ailleurs, les 2/3 des familles bourguignonnes trouvent l'accès à l'information quotidienne facile voire très facile.

L'accès à l'information est en revanche, plus difficile pour les ménages en situation relativement modeste. Il s'agit plus souvent de personnes inactives ou d'ouvriers, de niveau d'études inférieur ou égal au BEPC, dont les revenus mensuels sont inférieurs ou égal à 1 000 € et qui n'adhèrent à aucune association.

Pour ces personnes, la première d'information reste les journaux télévisés.

Les associations de défense du consommateur sont relativement bien connues des ménages bourguignons.

Les associations de défense des usagers et les associations familiales sont quant à elles connues par environ 1/4 des ménages.

44% des ménages bourguignons de plus de 15 ans interrogés adhèrent à une association. Il s'agit le plus souvent de personnes plus diplômées et appartenant aux ménages les plus aisés.

Les ménages les plus favorisés socialement sont donc aussi ceux pour qui l'accès à l'information quotidienne est plus facile et qui sont les mieux intégrés à la vie civique.

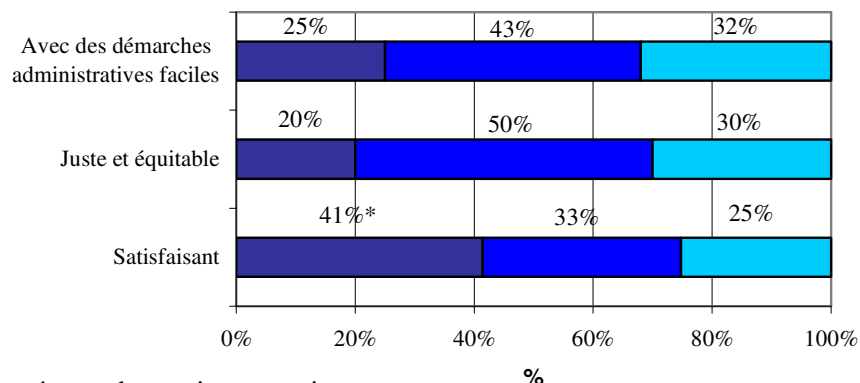
II.5. POLITIQUE FAMILIALE ET SOCIALE

II.5.1. OPINION SUR LES PRESTATIONS FAMILIALES ET SOCIALES

Allocations familiales et PAJE : prestations les plus satisfaisantes

II.5.1.1. Opinion des familles sur les allocations familiales

Opinion des familles sur les allocations familiales



* : 41% des ménages bourguignons estiment que le système d'Allocations familiales est satisfaisant.

■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas

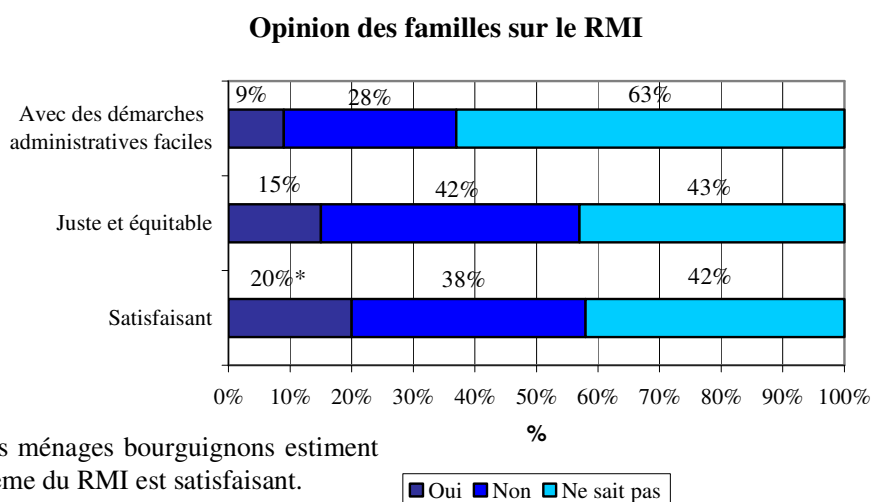
Un tiers des ménages bourguignons estiment que le système des allocations familiales est **insatisfaisant**, **la moitié** le trouvent **injuste et inéquitable** et **43%** estiment que les **démarches administratives** pour obtenir ces allocations sont **difficiles**.

57% des ménages qui bénéficient des allocations familiales déclarent ce système d'aide satisfaisant, **moins d'un quart** le trouvent juste et équitable et **38%** estiment que les démarches administratives pour les obtenir sont faciles.

Les ménages **insatisfaits par un de ces 3 aspects** ont en commun d'être plus fréquemment :

- **des personnes actives** : par exemple, 56% des personnes actives estiment que le système d'allocations familiales est injuste et inéquitable contre 44% des personnes inactives (1% de risque de se tromper),
- **de niveau d'études compris entre le CAP et le Baccalauréat** : la moitié des personnes dont le niveau d'études est compris entre le CAP et le Baccalauréat déclarent que les démarches administratives pour obtenir les allocations familiales sont difficiles contre environ un tiers des personnes de niveau d'études universitaire (1% de risque de se tromper),
- **ayant des enfants au foyer** : 42% des ménages dont un ou plusieurs enfant(s) vivent au foyer se déclarent insatisfaits par les allocations familiales contre moins d'un quart des ménages sans enfant au foyer (1% de risque de se tromper),
- **qui ne sont pas Grands-parents** : 56% des ménages qui ne sont pas Grands-parents estiment que ce système est injuste et inéquitable contre 38% des ménages qui sont Grands-parents (1% de risque de se tromper),
- **qui bénéficient des Allocations familiales** : 65% des ménages qui bénéficient des allocations familiales jugent ce système injuste et inéquitable contre 44% des ménages qui ne touchent pas ces allocations (1% de risque de se tromper),
- **des ménages insatisfaits par les autres prestations familiales ou sociales.**

II.5.1.2. Opinion des familles sur le RMI



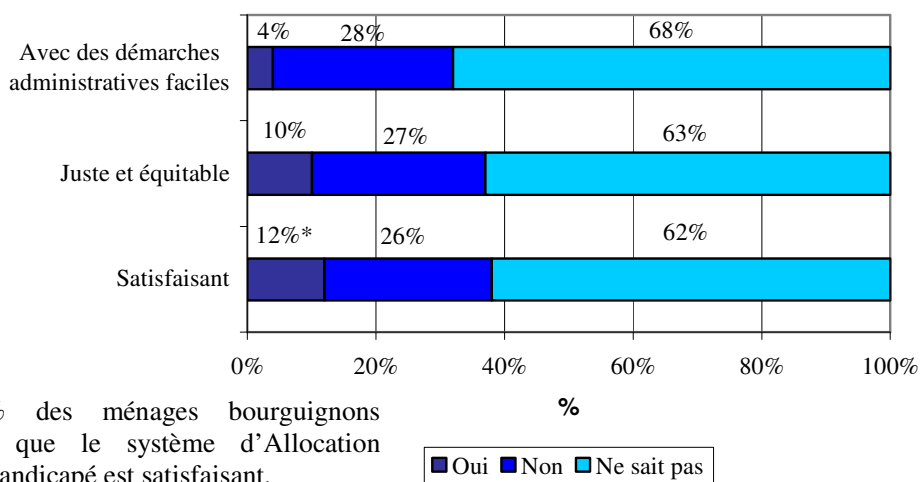
38% des ménages bourguignons estiment que le système du Revenu Minimum d'Insertion est **insatisfaisant**, **42%** le trouvent **injuste et inéquitable** et **28%** estiment que les **démarches administratives** pour obtenir ces allocations sont **difficiles**.

Les **hommes** bourguignons estiment plus fréquemment que le système du Revenu Minimum d'Insertion est **insatisfaisant**. 43% des hommes interrogés estiment que le système du RMI est insatisfaisant contre 34% des femmes (5% de risques de se tromper).

Les **ménages sans enfant et dont les revenus sont inférieurs à 1 000 € par mois** estiment plus fréquemment que les **démarches administratives** pour obtenir le RMI sont **difficiles**. 38% des ménages sans enfant déclarent que les démarches pour obtenir le RMI sont compliquées contre 26% des ménages avec enfant(s) (5% de risques). De plus, 44% des ménages dont les revenus sont inférieurs à 1 000 € estiment que ces démarches sont difficiles contre 16% des ménages dont les revenus sont supérieurs à 3 000 € (1% de risque).

II.5.1.3. Opinion des familles sur l'Allocation Adulte Handicapé

Opinion des familles sur l'Allocation Adulte Handicapé



Environ les 2/3 des ménages bourguignons n'ont pas d'opinion sur le système d'Allocation Adulte Handicapé. **Un peu plus d'un quart des ménages bourguignons estiment, quant à eux, que ce système est insatisfaisant à tout point de vue.**

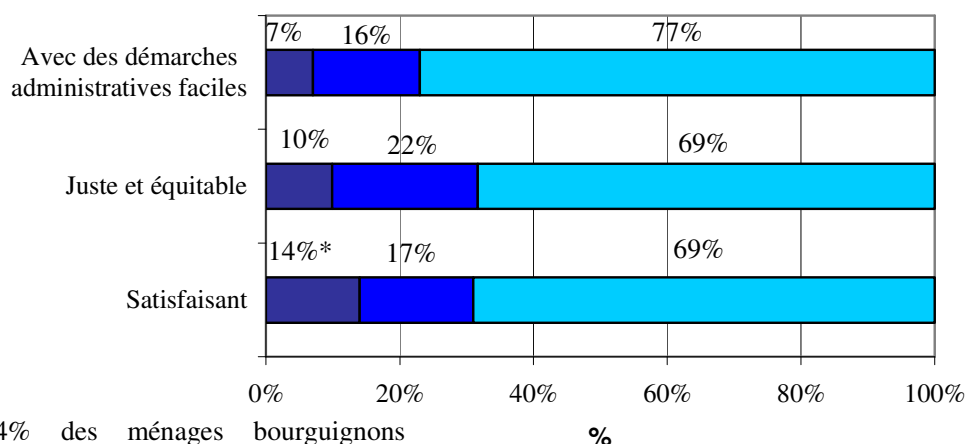
61% des ménages bourguignons qui bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé estiment que ce système d'aide est satisfaisant. La moitié le trouvent juste et équitable et 17% des ménages qui touchent cette allocation affirment que les démarches administratives pour l'obtenir sont faciles.

Ces ménages **insatisfaits par un des 3 aspects** ci-dessus ont en commun d'être plus fréquemment :

- **des personnes âgées de 45 à 60 ans** : par exemple, 35% des personnes de 45 à 60 ans estiment que les démarches administratives pour obtenir l'AAH sont difficiles contre 17% des personnes de 15 à 30 ans (1% de risque de se tromper),
- **qui bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé** : 71% des personnes qui bénéficient de cette allocation estiment que les démarches administratives pour l'obtenir sont difficiles contre 27% des personnes qui ne touchent pas cette allocation (1% de risque de se tromper).

II.5.1.4. Opinion des familles sur l'Allocation Parent Isolé

Opinion des familles sur l'Allocation Parent Isolé



Plus des 2/3 des ménages bourguignons n'ont pas d'opinion sur le système d'Allocation Parent Isolé. Seuls **17% des ménages** estiment ce système **satisfaisant**, **22%** le trouvent **juste et équitable** et **16%** estiment que les **démarches administratives** pour obtenir cette allocation sont **faciles**.

43% des familles qui perçoivent l'API estiment que ce système est satisfaisant. 1/3 le trouvent juste et équitable et 71% estiment que les démarches administratives pour l'obtenir sont aisées.

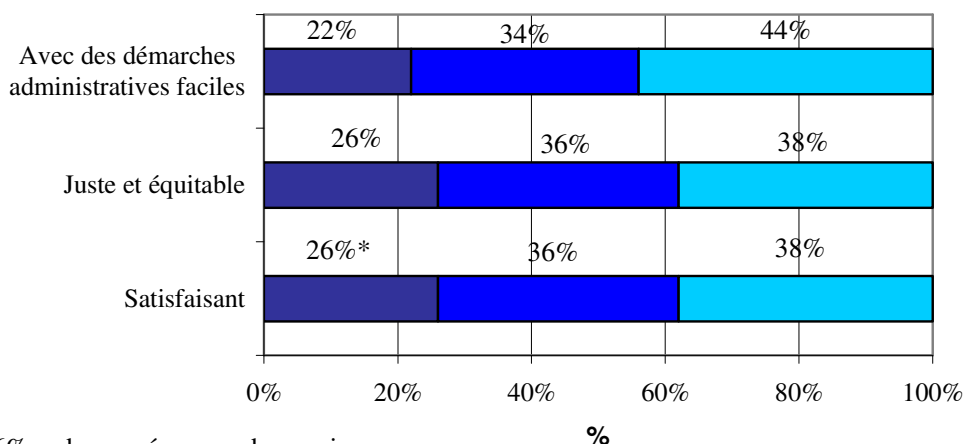
Les ménages **insatisfaits par un des 3 aspects** ci-dessus ont en commun d'être plus fréquemment :

- **des personnes seules** : par exemple, 31% des personnes seules contre 14% des couples estiment que le système d'Allocation Parent Isolé est insatisfaisant (1% de risque de se tromper),

- **des familles monoparentales** : 40% des familles monoparentales estiment que ce système est injuste et inéquitable contre 16% des familles dont les deux parents sont présents ou sans enfant (5% de risques de se tromper),
- **qui bénéficient de l'Allocation Parent Isolé** : 19% des ménages qui bénéficient de l'API estiment que les démarches administratives pour obtenir cette allocation sont difficiles contre 17% des personnes qui ne touchent pas cette allocation (1% de risque de se tromper).

II.5.1.5. Opinion des familles sur les Aides au logement

Opinion des familles sur les Aides au logement



* : 26% des ménages bourguignons estiment que le système d'Aides au logement est satisfaisant.

■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas

Un peu plus du tiers des ménages se déclarent insatisfaits du système d'aides au logement.

44% des ménages qui bénéficient de ces aides se disent satisfait du système mis en place. 27% le trouvent injuste et inéquitable. 37% des ménages qui perçoivent les aides au logement estiment que les démarches pour les obtenir sont aisées.

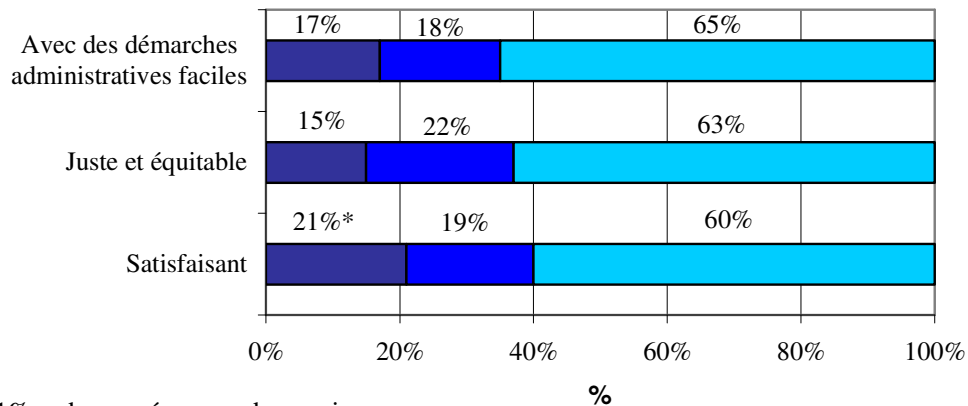
Les ménages **insatisfaits par un des 3 aspects** ci-dessus ont en commun d'être plus fréquemment :

- **des personnes seules** : par exemple, 43% des personnes seules estiment que le système des aides au logement est injuste et inéquitable contre 41% des couples (1% de risque de se tromper),
- **des ménages dont les enfants vivent au foyer** : 41% des ménages dont les enfants vivent au foyer estiment que le système d'aides au logement est insatisfaisant contre 27% des ménages sans enfant au foyer (1% de risque de se tromper),
- **qui ne sont pas Grands-parents** : 36% des personnes qui n'ont pas de petits-enfants estiment que les démarches pour obtenir des aides au logement est difficile contre 29% des Grands-parents (1% de risque de se tromper),
- **dont les revenus mensuels sont compris entre 1 000 et 3 000 €** : 42% des familles dont les revenus sont compris entre 1 000 et 3 000 par mois estiment que le système d'aides au logement est insatisfaisant contre 22% des ménages dont les revenus sont supérieurs ou égal à 3 000 € par mois (1% de risque de se tromper),

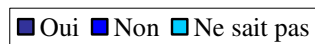
- **qui touchent les aides au logement** : 58% des ménages qui touchent les aides au logement estiment que ce système est injuste et inéquitable.

II.5.1.6. Opinion des familles sur la Prestation Accueil Jeune Enfant

Opinion des familles sur la Prestation Accueil Jeune Enfant



* : 21% des ménages bourguignons estiment que le système de Prestation d'Accueil du Jeune Enfant est satisfaisant.



Les 2/3 des ménages bourguignons interrogés n'ont pas d'opinion sur la Prestation Accueil Jeune Enfant. **Environ 1/5 des ménages se déclarent insatisfaits par le système de la PAJE.**

49% des ménages qui bénéficient de la PAJE la trouvent satisfaisante. 38% trouvent le système juste et équitable et 46% estiment que les démarches pour l'obtenir sont aisées.

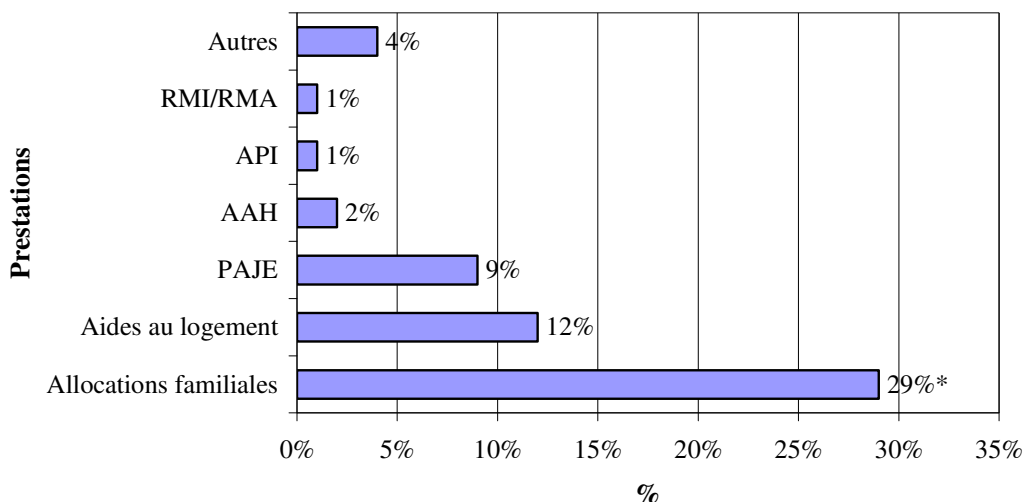
Les ménages **insatisfaits par un des 3 aspects** ci-dessus ont en commun d'être plus fréquemment :

- **des personnes actives** : un quart des personnes actives estiment que cette prestation est injuste et inéquitable contre 18% des personnes inactives (1% de risque de se tromper),
- **des ouvriers** : par exemple, 40% des ouvriers se déclarent insatisfaits de cette prestation contre aucun artisan interrogé (1% de risque de se tromper),
- **dont les enfants vivent au foyer** : 26% des ménages au sein desquels vivent un ou plusieurs enfant(s) estiment que les démarches pour obtenir la PAJE sont difficiles contre 12% des personnes sans enfant au foyer (1% de risque de se tromper),
- **dont le premier enfant a entre 0 et 7 ans** : 35% des ménages dont le premier enfant est âgé de 0 à 7 ans estiment que la PAJE est une prestation injuste et inéquitable contre 16% des ménages sans enfant de cet âge (1% de risque de se tromper),
- **qui bénéficient de la PAJE** : 41% des familles qui bénéficient de la PAJE estiment que cette prestation est insatisfaisante contre 17% des ménages qui ne touchent pas cette prestation (1% de risque de se tromper).

Il est également à noter que près d'un quart des ménages ruraux estiment que les démarches pour obtenir la PAJE sont difficiles contre 15% des ménages urbains (1% de risque de se tromper).

II.5.2. FAMILLES BENEFICIAIRES DE PRESTATIONS

Familles bénéficiaires de prestations



* : 29% des ménages bourguignons interrogés perçoivent les Allocations familiales.

Les ménages qui bénéficient de ces différentes prestations possèdent bien sûr des situations familiales et financières difficiles, puisque c'est en fonction de ces critères que sont attribuées ou non ces aides.

Les familles qui touchent **3 prestations ou plus**, sont plus fréquemment :

- **des chômeurs** : 42% des personnes interrogées au chômage touchent 3 prestations ou plus contre aucun étudiant,
- **qui ont entre 15 et 30 ans** : 23% des personnes de 15 à 30 ans perçoivent 3 prestations ou plus contre aucune personne de plus de 60 ans,
- **dont le premier enfant a entre 0 et 7 ans** : 18% des ménages dont le premier enfant a entre 0 et 7 ans touchent 3 prestations ou plus contre aucun ménage dont le premier enfant a plus de 25 ans,
- **dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 €** : 15% des familles dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 € touchent 3 prestations ou plus contre 2% des familles dont les revenus mensuels sont supérieurs à 3 000 € (1% de risque de se tromper).

A ce propos...

Au 31 décembre 2002, les CAF ont versés des prestations à plus de 10 millions d'allocataires, soit une progression de 0,7% du nombre d'allocataires en un an. 28 millions de personnes sont couvertes (allocataires, conjoints, enfants et autres personnes à charge).

« Près de 28 millions de personnes bénéficient des prestations versées par la CAF » ; L'e-essentiel ; CNAF ; n°13 ; 05.2003

CONCLUSION PARTIELLE : POLITIQUE FAMILIALE ET SOCIALE

Les allocations familiales et la Prestation Accueil Jeune Enfant sont les prestations qui satisfont le plus les ménages bourguignons.

A l'inverse, le Revenu Minimum d'Insertion et l'Allocation Adulte Handicapée mécontentent deux fois plus de personnes qu'elles n'en satisfont.

Cependant, près des $\frac{3}{4}$ des familles bourguignonnes estiment que la répartition des allocations familiales s'effectue de manière inéquitable. Et 63% des ménages bourguignons estiment que les démarches administratives pour obtenir les allocations familiales sont difficiles.

Ainsi, les allocations familiales tout en satisfaisant une bonne partie des bourguignons et particulièrement ceux qui en bénéficient, sont perçues comme une prestation injuste, inéquitable et dont les démarches administratives sont lourdes.

Enfin, les ménages qui perçoivent ces différentes prestations ont des avis très différents de la moyenne, sur l'obtention de ces prestations. Ainsi, 71% des personnes qui perçoivent l'Allocation Parent Isolé, affirment que les démarches administratives pour l'obtenir étaient aisées. En revanche, seuls, 17% des personnes qui perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé estiment qu'ils ont obtenu cette prestation aisément.

Pour l'UNAF, le système d'évaluation du montant des allocations familiales n'est pas correct. Selon elle, les allocations familiales devraient être assises sur un indice composite incluant la croissance, l'évolution des prix et l'augmentation des salaires.

NB : non réponses et personnes sans opinion : non incluses dans cette conclusion partielle « Politique familiale et sociale ».

II.6. FAMILLES ET ENERGIE

II.6.1. ECLAIRAGE Attitudes variées

II.6.1.1. Utilisation de l'éclairage

Nombre d'ampoules moyen de chaque type, par logement bourguignon

Type d'ampoules	Nombre moyen
Ampoules classiques (à incandescence)	12,5*
Ampoules à basse consommation (fluo-compactes)	2,1
Néons (tubes fluorescents)	1,8
Halogènes (ampoules incandescentes halogènes)	1,6

* : Les ménages bourguignons ont en moyenne, dans leur logement, 12 ampoules classiques.

Les ménages bourguignons possèdent en moyenne, dans leur logement 18 ampoules dont 2 ampoules basse consommation.

Les ménages bourguignons qui possèdent un **nombre plus important que la moyenne** d'ampoules **basse consommation** sont plus fréquemment :

- des couples,
- de niveau d'études universitaire,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €,
- qui connaissent les ampoules les plus et les moins consommatrices d'énergie.

Les ménages bourguignons qui possèdent un **nombre plus important que la moyenne** d'ampoules de type **halogènes** sont plus fréquemment :

- des urbains,
- des couples,
- des personnes de 45 à 60 ans,
- des actifs,
- des employés ou des cadres,
- de niveau d'études universitaire,
- dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €.

II.6.1.2. Caractéristiques de l'éclairage

Consommation énergétique de différents types d'ampoules

Non réponses incluses

Classement correct (Rang 1 : type d'ampoules le moins consommateur d'énergie et 4 celui qui en consomme le plus)	Type d'ampoules	% de réponses correctes
Rang 1	Ampoules à basse consommation (fluo-compactes)	68%
Rang 2	Néons (tubes fluorescents)	36%
Rang 3	Ampoules classiques (à incandescence)	39%
Rang 4	Halogènes (ampoules incandescentes halogènes)	57%

27% des ménages bourguignons ont correctement classé les types d'ampoules ci-dessus selon leur consommation énergétique.

Les ménages bourguignons qui ont correctement classé les différents types d'ampoules, selon leur consommation énergétique sont plus fréquemment :

- **des hommes** : un tiers des hommes interrogés ont correctement classé les types d'ampoules selon leur consommation énergétique contre 23% des femmes interrogées (1% de risque de se tromper),
- **des personnes résidant dans l'Yonne** : 38% des personnes résidant dans l'Yonne connaissent ce classement contre 22% des personnes résidant dans la Nièvre (1% de risque de se tromper),
- **des couples** : 29% des personnes vivant en couple connaissent ce classement contre 20% des personnes seules (5% de risques de se tromper),
- **des personnes de 45 à 60 ans** : 34% des personnes de cet âge connaissent ce classement contre 20% des personnes de 60 ans et plus (5% de risques de se tromper),
- **des actifs** : 31% des personnes actives connaissent ce classement contre 22% des personnes inactives (1% de risque de se tromper),
- **de niveau d'études universitaire** : plus du tiers des personnes de niveau d'études universitaire connaissent ce classement contre 19% des personnes de niveau d'études inférieur ou égal au BEPC (1% de risque de se tromper),
- **dont les revenus sont supérieurs ou égal à 3 000 €** : 37% des ménages dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 € connaissent ce classement contre 11% des ménages dont les revenus sont inférieurs ou égal à 1 000 € (1% de risque de se tromper).

A ce propos...

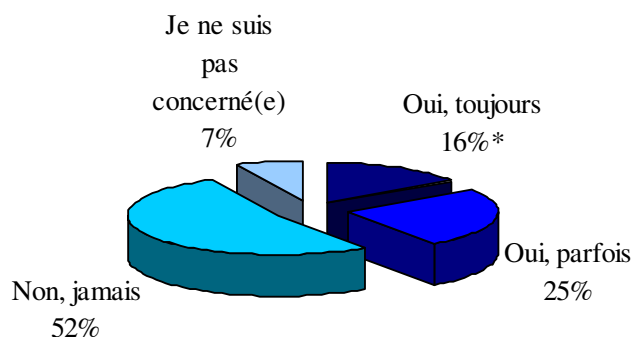
une lampe basse consommation a une durée de vie de 6 à 10 ans, elle dégage peu de chaleur et sa consommation est moins élevée qu'une lampe classique.

« Des économies avec les lampes basse consommation » ; ADEME - EDF ; 10.2003

II.6.2. MISE EN « VEILLE » DE LA TELEVISION Attitudes et habitudes des familles bourguignonnes

II.6.2.1. Pratique de la mise en « veille » de la télévision

Lorsque vous n'utilisez pas votre télévision, la laissez-vous en veille ?



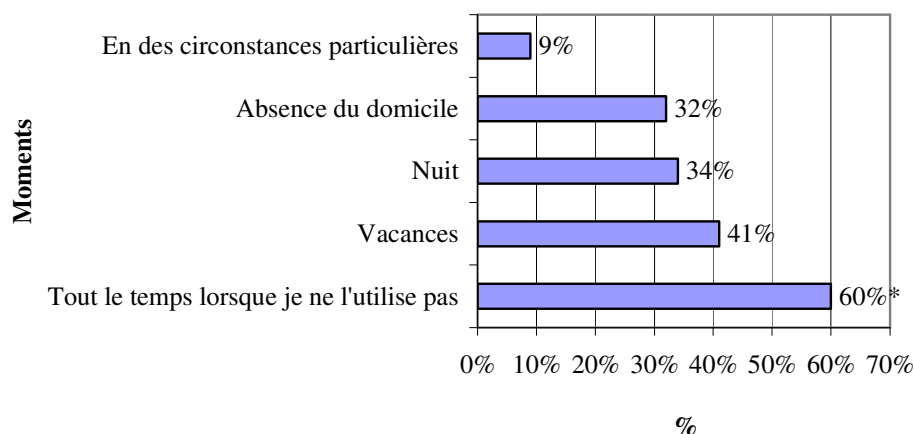
* : **Lorsqu'ils n'utilisent pas leur télévision, 16% des ménages bourguignons la laissent toujours en veille.**

Les ménages bourguignons qui laissent toujours en veille leur télévision, lorsqu'ils ne l'utilisent pas, sont plus fréquemment :

- **des étudiants et des professions intermédiaires** : près d'un tiers des étudiants et 21% des personnes exerçant une profession intermédiaire laissent leur télévision toujours en veille contre 7% des chômeurs (5% de risques de se tromper),
- **de niveau d'études universitaire** : 17% des personnes de niveau d'études universitaire laissent leur télévision toujours en veille contre 14% des personnes de niveau d'études inférieur ou égal au BEPC (5% de risques de se tromper),
- **qui disent ne pas éteindre leur télévision pour des raisons de praticité, des conseils d'utilisation ou par habitude** (1% de risque de se tromper),
- **des ménages qui laissent également toujours en veille leur ordinateur lorsqu'ils ne l'utilisent pas** : Près d'1/3 des ménages qui laissent toujours en veille leur ordinateur lorsqu'ils ne l'utilisent pas, laissent également leur télévision toujours en veille contre 19% des ménages qui éteignent toujours leur ordinateur lorsqu'ils ne l'utilisent pas (1% de risque de se tromper).

II.6.2.2. Moments et raisons de l'extinction de la télévision

Moments pendant lesquels la télévision est éteinte



* : **60% des ménages bourguignons éteignent leur télévision à tout moment lorsqu'ils ne l'utilisent pas.**

Les autres ménages n'éteignent leur télévision qu'à certains moments.

Les ménages bourguignons qui éteignent leur télévision tout le temps lorsqu'ils ne l'utilisent pas, le font avant tout par souci d'économie d'énergie (32% des ménages).

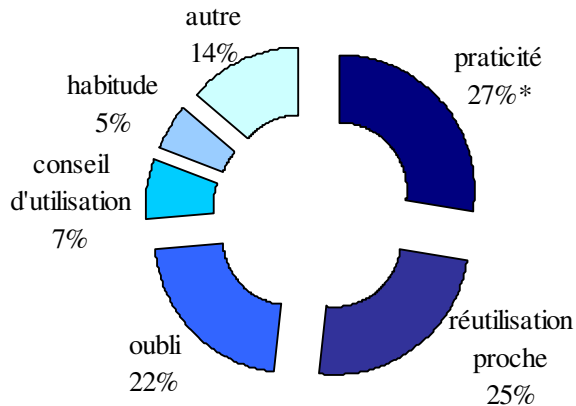
Les ménages bourguignons qui éteignent leur téléviseur la nuit ou dès qu'ils s'absentent de leur domicile, le font avant tout afin de réaliser des économies financières (28 et 31%).

Ceux qui l'éteignent lorsqu'ils partent en vacances, le font avant tout par sécurité (31%).

Enfin, ceux qui éteignent leur téléviseur en des circonstances particulières, le font le plus souvent, par sécurité en cas d'orage (71%).

II.6.2.3. Raisons de la mise en « veille » de la télévision

Quand vous n'éteignez pas votre télévision, pourquoi la laissez-vous en position "veille" ?



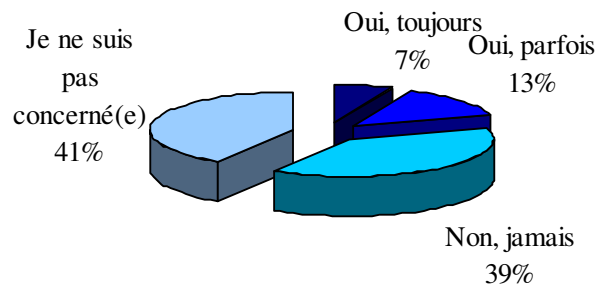
Parmi les ménages bourguignons qui laissent leur télévision en veille, plus du quart le font pour des raisons de praticité (le démarrage est plus rapide, ils peuvent utiliser leur télécommande).

* : 27% des ménages bourguignons qui laissent leur télévision en position veille, le font pour une question de praticité.

II.6.3. MISE EN « VEILLE » DE L'ORDINATEUR Mise en veille permanente : pratique peu courante

II.6.3.1. Pratique de la mise en « veille » de l'ordinateur

Lorsque vous n'utilisez pas votre ordinateur, le laissez-vous en veille ?



* : 7% des ménages bourguignons laissent leur ordinateur toujours en veille lorsqu'ils ne l'utilisent pas.

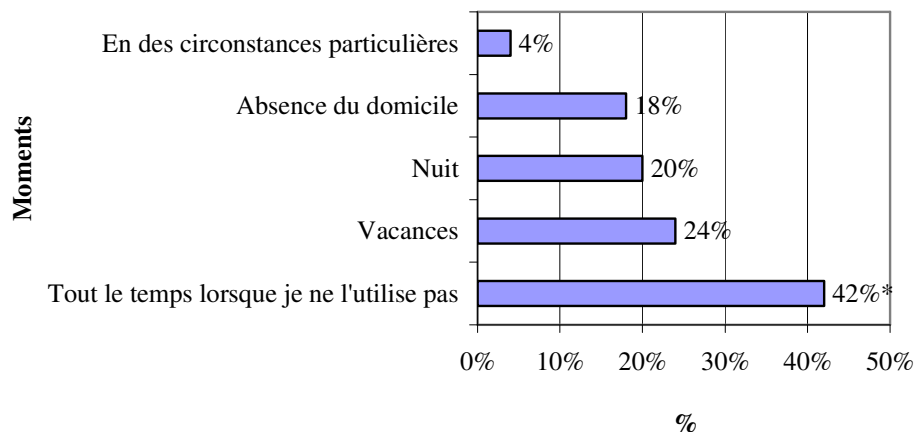
Ces ménages sont plus fréquemment :

- **des hommes** : 8% des hommes laissent leur ordinateur toujours en veille contre 5% des femmes (5% de risques de se tromper),
- **des personnes seules** : 8% des personnes seules laissent leur ordinateur toujours en veille contre 5% des couples (1% de risque de se tromper),

- **des actifs** : 7% des actifs laissent leur ordinateur toujours en veille contre 5% des personnes inactives (1% de risque de se tromper),
- **des étudiants** : 19% des étudiants laissent leur ordinateur toujours en veille contre aucun homme ou femme au foyer (1% de risque de se tromper),
- **des personnes de 45 à 60 ans** : 9% des personnes de 45 à 60 ans laissent toujours en veille leur ordinateur contre 3% des personnes de 60 ans et plus (1% de risque de se tromper),
- **de niveau d'études universitaire** : 9% des personnes de niveau d'études universitaire laissent leur ordinateur toujours en veille contre 4% des personnes de niveau d'études inférieur ou égal au Baccalauréat (1% de risque de se tromper),
- **dont les enfants vivent au foyer** : 7% des ménages au sein desquels vivent des enfants ont pour habitude de ne pas éteindre leur ordinateur contre 3% des ménages sans enfant au foyer (1% de risque de se tromper),
- **dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 €** : 11% des personnes dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 € laissent leur ordinateur toujours en veille contre 5% des personnes dont les revenus mensuels sont inférieurs à cette somme (1% de risque de se tromper),
- **qui disent ne pas éteindre leur ordinateur pour des raisons de praticité, des conseils d'utilisation** (1% de risque de se tromper).

II.6.3.2. Moments et raisons de l'extinction de l'ordinateur

Moments pendant lesquels l'ordinateur est éteint



* : **42% des ménages bourguignons éteignent leur ordinateur à tout moment lorsqu'ils ne l'utilisent pas.**

Les ménages bourguignons qui éteignent leur ordinateur tout le temps lorsqu'ils ne l'utilisent pas, le font avant tout par souci d'économie d'énergie (30% des ménages).

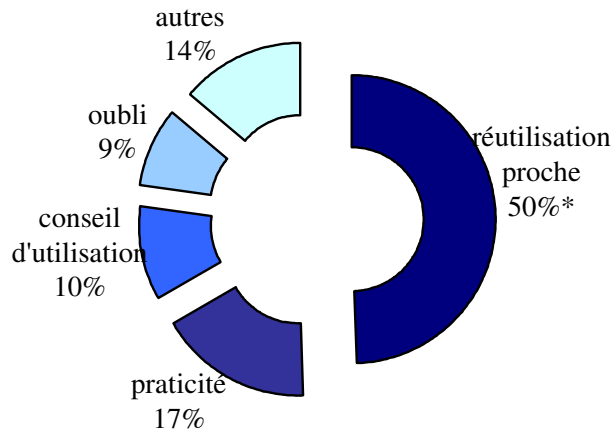
Les ménages bourguignons qui éteignent leur ordinateur la nuit ou dès qu'ils s'absentent de leur domicile, le font avant tout afin de réaliser des économies financières (25 et 37%).

Ceux qui l'éteignent lorsqu'ils partent en vacances, le font avant tout par sécurité (32%).

Enfin, ceux qui éteignent leur téléviseur en des circonstances particulières, le font le plus souvent, par sécurité en cas d'orage (60%).

II.6.3.3. Raisons de la mise en « veille » de l'ordinateur

Quand vous n'éteignez pas votre ordinateur, pourquoi le laissez-vous en position "veille" ?



*** : Parmi les ménages bourguignons qui laissent leur ordinateur en veille, la moitié le font parce qu'ils le réutilisent sous peu de temps (ce délai peut varier de quelques minutes à une journée).**

A ce propos...

Eteindre les veilles sur les appareils électriques permet de réduire sa consommation électrique d'au moins 10%. De même, une télévision mise en veille durant une nuit consomme autant d'énergie qu'allumée pendant la durée de 2 films.

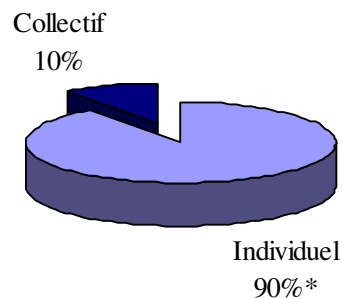
« Une maison pour vivre mieux » : ADEME ; 11.2003

II.6.4. CHAUFFAGE

Economies de chauffage et dépenses astucieuses

II.6.4.1. Type de chauffage

Chauffage des ménages bourguignons



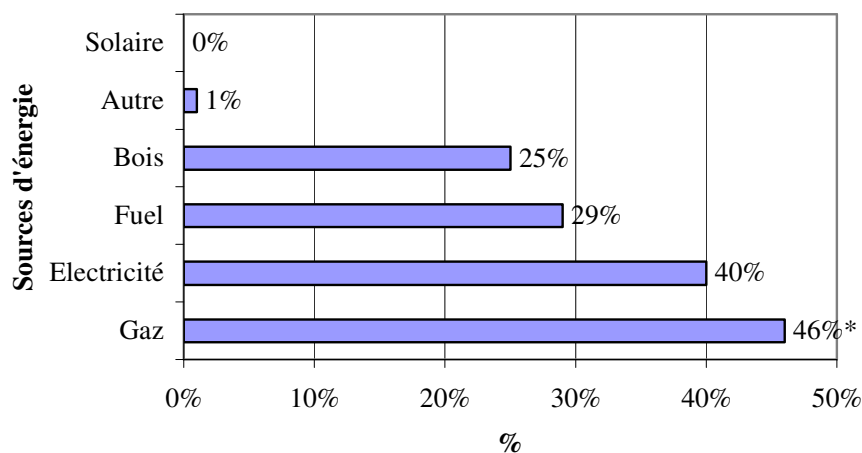
*** : 90% des ménages bourguignons interrogés sont en chauffage individuel.**

Les ménages bourguignons qui sont en chauffage collectif, sont plus fréquemment :

- **des personnes seules** : 22% des personnes seules sont en chauffage collectif contre 7% des couples (1% de risque de se tromper),
- **des Côte d’Oriens** : 17% des habitants de Côte d’Or sont en chauffage collectif contre 5% des habitants de l’Yonne (1% de risque de se tromper),
- **des urbains** : 13% des urbains sont en chauffage collectif contre aucun semi-urbain et 7% des ruraux (5% de risques de se tromper).
- **des personnes inactives** : 13% des personnes inactives sont en chauffage collectif contre 8% des personnes actives (5% de risques de se tromper),
- **des étudiants ou des chômeurs** : plus du quart des étudiants et 21% des chômeurs sont en chauffage collectif contre aucun artisan ou commerçant (1% de risque de se tromper),
- **de niveau d’études inférieur ou égal au BEPC** : 14% des personnes de niveau d’études inférieur ou égal au BEPC sont en chauffage collectif contre 6% des personnes de niveau d’études universitaire (5% de risques de se tromper),
- **dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 €** : 19% des personnes dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 € sont en chauffage collectif contre 6% des personnes dont les revenus mensuels sont supérieurs ou égal à 3 000 € (5% de risques de se tromper),
- **qui sont chauffés au gaz** : 14% des personnes en chauffage au gaz sont en chauffage collectif (1% de risque de se tromper),
- **qui ne possèdent pas de système de régulation de la température de leur chauffage** : 19% des personnes qui ne possèdent pas de système de régulation de leur chauffage sont en chauffage collectif contre 7% des personnes qui possèdent un système de régulation de leur chauffage (1% de risque de se tromper),
- **qui notent une différence de température entre leur température réelle et leur température idéale pour des raisons de mauvaise isolation** : 16% des personnes qui notent ce problème sont en chauffage collectif (5% de risques de se tromper).

II.6.4.2. Sources d’énergie du chauffage

Sources d’énergie du chauffage des ménages bourguignons



* : 46% des ménages bourguignons se chauffent au gaz.

Attention : la somme de ces sources d’énergie est supérieure à 100%, car les ménages peuvent en utiliser plusieurs.

46% des ménages bourguignons ont recours au gaz pour se chauffer. L'utilisation de l'énergie solaire pour se chauffer est très marginale.

Les ménages bourguignons qui ont recours au **gaz** pour se chauffer sont plus fréquemment :

- **des ménages Côte d'Oriens** : la moitié des ménages de Côte d'Or interrogés se chauffent au gaz contre un tiers des ménages de la Nièvre (5% de risques de se tromper),
- **des actifs** : la moitié des actifs se chauffent avec cette source d'énergie contre 40% des inactifs (5% de risques de se tromper),
- **des urbains** : 58% des urbains se chauffent au gaz contre 27% des personnes de milieu rural (1% de risque de se tromper).

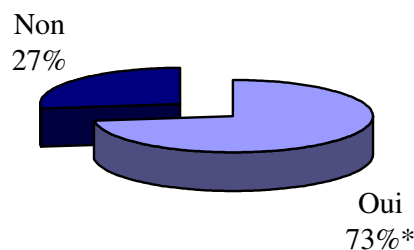
Les raisons pour lesquelles les ménages réduisent leur consommation de chauffage et limitent donc leur confort, varient selon la source d'énergie qu'ils utilisent.

Plus de la moitié des ménages bourguignons qui se chauffent au moyen de l'électricité et qui réduisent leur consommation de chauffage, le font pour des questions de difficultés financières du foyer ou d'appareils de chauffage peu performants (5% de risques de se tromper).

Tandis que les 2/3 des ménages bourguignons qui se chauffent au gaz et qui réduisent leur consommation de chauffage, le font pour des raisons de désaccord entre les membres du foyer (5% de risques de se tromper).

II.6.4.3. Système de régulation de la température

Système de régulation de la température



*** : 73% des ménages bourguignons possèdent un système de régulation de la température de leur chauffage.**

Les ménages bourguignons qui ne possèdent **pas de système de régulation de la température de leur chauffage**, sont plus fréquemment :

- **des femmes** : 31% des femmes interrogées ne possèdent pas de système de régulation de la température de leur chauffage contre 23% des hommes (5% de risques de se tromper),
- **parmi les personnes seules, des célibataires** : plus de la moitié des personnes célibataires interrogées ne possèdent pas de système de régulation contre seulement 16% des personnes veuves (5% de risques de se tromper),
- **des personnes de 15 à 30 ans** : 41% des personnes de 15 à 30 ans disposent d'un système de régulation contre 21% des personnes de 60 ans et plus (1% de risque de se tromper),

- **des étudiants ou des employés** : 49% des étudiants et 35% des employés ne disposent pas de ce système contre seulement 19% des cadres ou des personnes exerçant une profession intermédiaire (5% de risques de se tromper),
- **dont les enfants vivent au foyer** : 27% des ménages comprenant des enfants ne possèdent pas de système de régulation contre 19% des ménages sans enfant (5% de risques de se tromper).

II.6.4.4. Température réelle et idéale

Pendant les périodes d'activation de leur chauffage, les ménages bourguignons chauffent en moyenne leur séjour en journée à 20,2° C. La température qui leur semblent idéale est de 20,7° C. **En moyenne, les ménages bourguignons chauffent leur logement à la température qui leur est confortable.**

		Pendant les périodes d'activation de votre chauffage, quelle température avez-vous :	Pour votre confort, durant ces périodes d'activation de votre chauffage, quelle serait la température idéale
Moments	Lieu	Température réelle moyenne	Température idéale moyenne
- le jour :	- dans votre séjour (ou pièce de vie) :	20, 2° C	20,7° C
	- dans votre/vos chambre(s) :	18,0° C	17,9° C
- la nuit :	- dans votre séjour (ou pièce de vie) :	18,6° C	20,7° C
	- dans votre/vos chambre(s) :	17,3° C	17,9° C

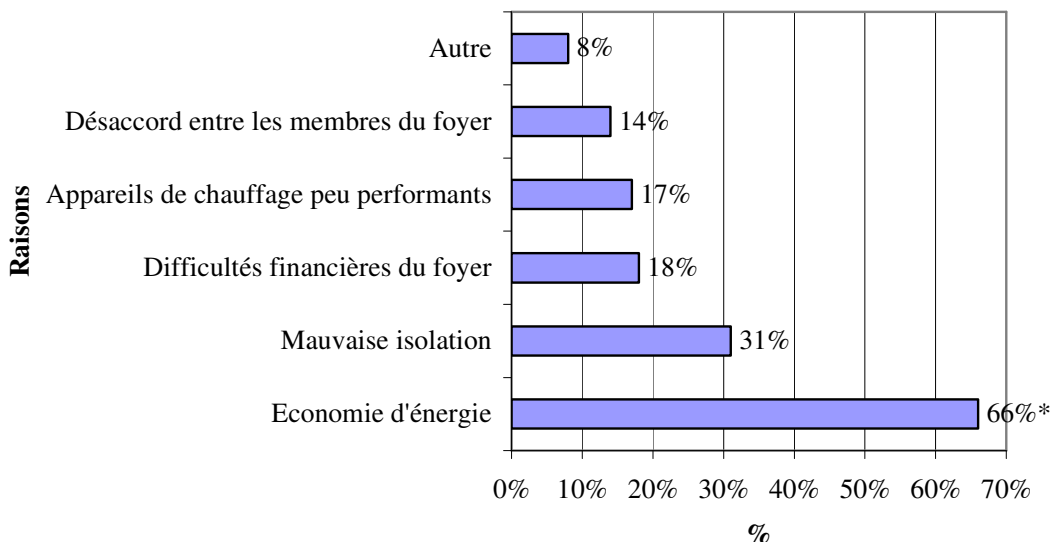
38% des ménages bourguignons indiquent qu'il y a une différence de température dans leur logement, entre la température réelle et la température idéale.

Les ménages pour qui la **température réelle** est **différente de la température idéale**, sont plus fréquemment :

- **des personnes seules** : 49% des personnes seules ont une température idéale différente de leur température réelle contre 35% des couples (5% de risques de se tromper),
- **des personnes de 15 à 30 ans** : plus de la moitié des personnes âgées de 15 à 30 ans ont une température idéale différente de leur température réelle contre un tiers des personnes âgées de 60 ans et plus (5% de risques de se tromper),
- **des chômeurs** : plus des 2/3 des personnes au chômage ont une température idéale différente de leur température réelle contre moins d'1/4 des personnes exerçant une profession intermédiaire (5% de risques de se tromper),
- **dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 €** : plus de la moitié des ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 € ont une température idéale différente de leur température réelle contre moins d'un tiers des ménages dont les revenus sont supérieurs ou égal à 3 000 € (1% de risque de se tromper).

II.6.4.5. Raisons de la différence de température

Raisons pour lesquelles la température réelle est différente de la température idéale



* : Les 2/3 des ménages bourguignons dont la température réelle est différente de la température idéale, indiquent que cela leur permet de réaliser des économies d'énergie.

Les ménages bourguignons qui réduisent leur confort :

- pour **réaliser des économies d'énergie**,
- en raison d'**appareils de chauffage peu performants**
- ou de **difficultés financières du foyer**,

ont plus fréquemment le **profil** cité ci-dessus (**personnes seules, jeunes, au chômage et dont les revenus mensuels sont relativement faibles**).

A ce propos...

Baisser le thermostat d'1° C, l'hiver dans le salon, c'est réduire de 7% sa facture de chauffage.

D'autres gestes simples ou dépenses astucieuses permettent de réduire la facture de chauffage :

- entretenir la chaudière : 8 à 12% d'énergie consommée en moins,
- améliorer les radiateurs existants en les équipant d'un robinet thermostatique,
- empêcher la chaleur de s'échapper : en isolant le toit ou les murs de la maison (10 à 20% d'énergie épargnée), les planchers bas (5 à 10%), en optant pour un double vitrage (10%)
- acheter une chaudière performante : au moins 15% d'économies
- réguler et programmer le chauffage avec un système de régulation et une horloge de programmation (jusqu'à 10% de moins).

II.6.5. ATTITUDES FACE AUX ECONOMIES D'ENERGIE

4 profils de ménages

L'attitude des ménages en terme d'économies d'énergie permet d'identifier :

- les ménages les plus sensibles aux économies d'énergie,
- ceux qui y sont totalement réfractaires,
- ceux qui réalisent avant tout des économies financières
- et enfin les ménages les plus gros consommateurs d'énergie.

Les profils de ces quatre groupes tiennent davantage à des tempéraments différents face aux économies d'énergie qu'à des critères socio-démographiques. Excepté les revenus, les caractéristiques sociales sont peu marquées.

Attention : ces profils concernent les ménages qui se distinguent de la norme (la somme de ces profils n'est donc pas égal à 100% ; ces groupes ne concernent pas la totalité des ménages bourguignons).

II.6.5.1. Les « Sensibilisés aux économies d'énergie » (12% des ménages)

12% des ménages effectuent au quotidien, des gestes qui permettent de réaliser des économies d'énergie et les font en connaissance de cause (Ils possèdent ainsi plus d'ampoules à basse consommation que la moyenne, ont correctement classé les différents types d'ampoules selon leur consommation énergétique et éteignent toujours leur télévision lorsqu'ils ne l'utilisent pas.).

Ces ménages éteignent de plus, leur ordinateur à chaque fois qu'ils ne l'utilisent plus.

Ils se chauffent plus souvent au fuel (19%) ou à l'énergie solaire (100%). Ils possèdent plus fréquemment un système de régulation de leur chauffage et lorsque leur température réelle est différente de leur température idéale, ces personnes le font par souci d'économies d'énergie.

Ces ménages sont plutôt aisés. 22% des ménages dont les revenus mensuels sont compris entre 3 000 et 5 000 € ont ce profil contre aucun des ménages dont les revenus sont inférieurs ou égal à 1 000 € (1% de risque de se tromper).

II.6.5.2. Les « Réfractaires aux économies d'énergie » (16% des ménages)

16% des ménages interrogés n'effectuent pas au quotidien de gestes qui permettent de réaliser des économies d'énergie (Ils possèdent ainsi moins d'ampoules à basse consommation que la moyenne, ne savent pas classer différents types d'ampoules selon leur consommation énergétique et laissent toujours leur télévision allumée même lorsqu'ils ne l'utilisent pas.).

Ces ménages laissent de plus, plus fréquemment leur ordinateur allumé même lorsqu'ils ne l'utilisent pas.

Ils se chauffent plus souvent au fuel (15%) ou au bois (15%), mais aucun ne se chauffe à l'énergie solaire. Ils ne possèdent pas de système de régulation de leur chauffage et lorsque leur température réelle est différente de leur température idéale, ces personnes le font pour des raisons de difficultés financières du foyer.

Ces ménages ont plus fréquemment des revenus très modestes. 72% des ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs ou égal à 500 € ont ce profil contre aucun des ménages dont les revenus sont compris entre 3 000 et 5 000 € (1% de risque de se tromper).

II.6.5.3. Les « Economes » (12% des ménages)

Ils s'agit de ménages qui sans être obligatoirement sensibilisés aux économies d'énergie en réalisent. Pour eux, les économies qu'ils réalisent sont avant tout des économies financières.

Ces ménages ont pour caractéristiques d'utiliser moins d'ampoules que la moyenne des ménages bourguignons par unité de consommation (moins de 8 ampoules par unité de consommation), de toujours éteindre leur télévision lorsqu'ils ne l'utilisent pas et de posséder une température réelle dans leur logement inférieure à la moyenne (moins de 20° C).

Ces ménages sont aussi plus souvent en chauffage collectif et lorsque leur température réelle est différente de leur température idéale, ces personnes le font pour des raisons d'économies d'énergie ou de difficultés financières du foyer.

Ces ménages ont souvent des revenus très modestes. Tous les ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs ou égal à 500 € ont ce profil contre 7% des ménages dont les revenus sont compris entre 3 000 et 5 000 € (1% de risque de se tromper).

43% de ces ménages se déclarent « pas du tout informés » sur leurs devoirs en tant que consommateur (respect de l'environnement, commerce équitable..).

II.6.5.4. Les « Gros consommateurs d'énergie » (5% des ménages)

Ils s'agit de ménages qui ne réalisent pas au quotidien d'économies sur leur consommation énergétique. Ces ménages ont pour caractéristiques d'utiliser plus d'ampoules que la moyenne des ménages bourguignons par unité de consommation, de toujours laisser leur télévision en position veille même lorsqu'ils ne l'utilisent pas et de posséder une température réelle dans leur logement supérieure à la moyenne.

Ces ménages possèdent au sein de leur logement plus d'ampoules classiques et plus d'halogènes que la moyenne, autrement dit plus d'ampoules qui sont particulièrement consommatrices d'énergie.

Ces ménages sont plutôt aisés. 14% des ménages dont les revenus mensuels sont supérieurs à 5 000 € ont ce profil contre aucun des ménages dont les revenus sont inférieurs ou égal à 800 € (1% de risque de se tromper).

Ces ménages gros consommateurs d'énergie sont plus fréquemment des ménages réfractaires à cette problématique (26% des ménages).

CONCLUSION PARTIELLE : FAMILLES ET ENERGIE

L'attitude des ménages en terme d'économies d'énergie tient davantage à des tempéraments différents qu'à des critères socio-démographiques. Excepté le critère « revenus », les caractéristiques sociales sont peu marquées.

Ainsi, en matière d'éclairage, les ménages qui possèdent un nombre plus important que la moyenne de lampes basse consommation (type d'ampoules la moins consommatrice d'énergie) ont souvent des caractéristiques socio-démographiques communes avec ceux qui possèdent plus d'halogènes (type d'ampoules la plus consommatrice d'énergie) que la moyenne.

Par ailleurs, la mise « veille » permanente des appareils électriques n'est pas particulièrement courante chez les ménages bourguignons, mais les raisons évoquées par les familles qui le font sont plus préoccupantes : elles disent conserver des habitudes et penser bien faire en suivant des conseils d'utilisation.

Concernant le chauffage, près des 2/3 des bourguignons chauffent leur logement à une température idéale pour leur confort. Les ménages qui réalisent le plus d'économies sur ce poste sont souvent des ménages modestes. Ces ménages qui économisent au jour le jour pour réduire leur facture de chauffage, sont aussi ceux qui se chauffent à l'électricité et qui reconnaissent posséder des appareils de chauffage peu performants.

Autrement dit, ces ménages réalisent des économies au quotidien mais n'ont pas toujours les moyens d'investir dans un matériel plus performant, qui à long terme serait pourtant plus rentable. Les gestes simples sont réalisés par ces ménages, mais pas les investissements astucieux.

Finalement, seuls, 12% des ménages bourguignons sont particulièrement sensibilisés aux économies d'énergie (ils effectuent au quotidien des gestes d'économies d'énergie et les font pour cette raison). Ces ménages sont plutôt aisés.

Les ménages plus modestes réalisent également des économies, mais pour eux, il s'agit avant tout d'économies financières.

L'UNAF met en évidence le rôle incontournable des familles de par leurs fonctions d'éducation, de consommation, d'économie, de protection de l'environnement, de solidarité intergénérationnelle,... en matière de politique énergétique.

Selon elle, il s'agit aujourd'hui moins de résoudre les problèmes que posent l'épuisement des ressources non renouvelables et l'effet de serre (parce que l'on n'y parviendra pas...), que d'utiliser les cinquante années qui viennent pour se donner un délai d'action supplémentaire, au regard des retards pris tant sur les mesures curatives que sur les progrès scientifiques et techniques.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

L'enquête généraliste « **Familles de Bourgogne, qui êtes-vous ?** », permet d'approfondir nos connaissances des conditions de vie et des préoccupations des familles de Bourgogne en 2004.

Plus concrètement, elle est une photographie de la vie familiale des ménages bourguignons à travers différents thèmes :

- la transmission des valeurs,
- la consommation,
- la santé,
- la vie civique,
- la politique familiale et sociale
- et l'énergie.

La loi confie aux UDAF les missions de représenter les familles et de donner aux Pouvoirs Publics des avis sur tout ce qui les concerne.

C'est donc à présent aux UDAF et URAF de Bourgogne de s'appuyer sur ces données pour mieux représenter les familles au quotidien et suggérer des idées de réforme qui influenceront positivement sur la vie politique, sociale et familiale locale.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

LEXIQUE

QUESTIONNAIRE « FAMILLE DE BOURGOGNE, QUI ETES-VOUS ? »

BIBLIOGRAPHIE

THEME 1 : VALEURS

➤ Enquêtes déjà réalisés et ouvrages sur le thème

- « *Des Grands-parents plus présents* » ; Agnès AUSCHITZKA ; Parents et enfants ; La Croix ; 09.12.2003
- « *Quel temps pour les activités parentales ?* » ; Elisabeth ALGAVA ; Etudes et résultats ; n° 162 ; 03.09.2002
- « *Reconsidérer la famille Essai et Anthologie* » ; Luc-Henry CHOQUET – Elisabeth ZUCKER – ROUVILLOIS ; Gallimard ; 2001
- « *Les valeurs des français* » ; Arval Research International & Canal IPSOS ; Pierre BRECHON ; 22.11.2000
- « *Les solidarités entre les générations : le rôle des Grands-parents* » ; Colloque journée de la Branche retraite ; CNAV ; Paris ; 29.09.1999
- « *Autorité : dossier* » ; Le Monde de l'éducation ; n° 267 ; Paris ; 02.1999
- « *Le partenariat entre les parents et les professionnels reste à définir* » ; Marielle AULAGNIER – Christine OLM – Marie-Odile SIMON ; enquête CREDOC ; EPE Ile de France ; n° 130 ; 10.1998
- « *Missions et démissions des parents* » ; ASCAMI ; 1998 ; Montbéliard
- « *Les collégiens et leurs rapports à la famille, aux loisirs et au temps libre* » ; Joël ZAFFRAN ; Biennale Education Formation

➤ Communiqués de presse de l'UNAF

- « *Autorité parentale : La démarche est la bonne* » ; Communiqué de presse de l'UNAF ; n° 13777 ; 27.02.2001
- « *Les brèves des rapporteurs... A l'aube du 3^{ème} millénaire* » ; Rencontre Jeunes et Jeunes Familles ; UNAF ; Poitiers ; 17.06.2000

THEME 2 : CONSOMMATION

➤ Enquêtes déjà réalisés et ouvrages sur le thème

- « *Le surendettement des familles* » ; Communiqué de presse ; UNAF ; n° 1 ; 04.11.2003
- « *L'achat plaisir dope la consommation* » ; Agathe COUVREUR ; CREDOC ; n° 146 ; 30.11.2000
- « *L'épargne des ménages de 1984 à 1995 : disparité et diversité* » ; Economie et statistiques » ; n°324-325 ; 1999

➤ Communiqués de presse de l'UNAF

- « *Le rétablissement personnel : un nouveau souffle pour les surendettés* » ; Communiqué de presse ; UNAF ; 29.05.2003
- « *Surendettement : la faillite civile réclamée par les grandes organisations de consommateurs* » ; Communiqué de presse ; UNAF ; 03.02.2003
- « *Prévention du surendettement : l'UNAF favorable au fichier positif* » ; Communiqué de presse ; UNAF ; n° 1 ; 15.10.2002
- « *Famille et pauvreté réaction de l'UNAF* » ; Communiqué de presse ; UNAF ; n° 13993 ; 28.03.2001

THEME 3 : SANTE

➤ Enquêtes déjà réalisés et ouvrages sur le thème

- « *Santé qui rembourse quoi ?* » ; Les chiffres de l'économie ; Alternatives économiques ; Hors-série ; n° 58 ; 4^{ème} trimestre 2003
- « *Questions d'économie de la santé – Santé, soins et protection sociale en 1998* » ; CREDES ; n° 24 ; 12.1999
- « *Pour un accès aux soins plus égalitaire* » ; Raphaëlle LUCAS ; www.france.diplomatie.fr
- « *Le généraliste : un confident sous pression* » ; Sygma ; Association médecins libéraux PULSUS ; www.uniondesfamilles.org

➤ Communiqués de presse de l'UNAF

- « *Réforme de la santé publique : l'affaire de tous...* » ; Communiqué de presse ; UNAF ; n°1 ; 02.10.2003
- « *Dépassement d'honoraires de certains médecins spécialistes : un moyen de pression inacceptable !* » ; Communiqué de presse ; UNAF ; 17.03.2003
- « *Droit des malades et qualité du système de santé : un nouveau cadre pour une relation renouvelée* » ; Communiqué de presse ; UNAF ; n° 15936 ; 20.02.2002

THEME 4 : VIE CIVIQUE

➤ Enquêtes déjà réalisés et ouvrages sur le thème

- « *Une personne sur deux est membre d'une association en 2002* » ; INSEE ; n°920 ; 09.2003
- « *Bilan intermédiaire Opération interministérielle vacance 2002* » ; Ministère des finances ; 30.07.2002
- « *L'engagement associatif – Les données statistiques* » ; Henri NOGUES ; FONDA – Grand Ouest – LEN-CEBS – Université de Nantes ; Enquête CREDOC – DIISES ; 12.1998

➤ **Communiqués de presse de l'UNAF**

- « *Les brèves des rapporteurs... A l'aube du 3^{ème} millénaire* » ; Rencontre Jeunes et Jeunes Familles ; UNAF ; 17.06.2000 ; Poitiers
- « *Le mouvement familial en France – Richesse et diversité* » ; Réalités familiales ; UNAF ; n° 47 ; 2^{ème} semestre 1998

THEME 5 : POLITIQUE FAMILIALE ET SOCIALE

➤ **Enquêtes déjà réalisés et ouvrages sur le thème**

- « *Etat des lieux des prestations petite enfance avant la mise en place de la prestation d'accueil du jeune enfant* » ; l'e-essentiel ; CNAF ; n° 16 ; 08.2003
- « *Près de 28 millions de personnes bénéficient des prestations versées par la CAF* » ; l'e-essentiel ; CNAF ; n° 13 ; 05.2003
- « *77% des allocataires sont satisfaits de leur CAF... mais des motifs de mécontentement demeurent* » ; l'e-essentiel ; CNAF ; n° 3 ; 08.2000

➤ **Communiqués de presse de l'UNAF**

- « *Après le gel des crédits logement, celui des aides personnelles* » ; Communiqué de presse de l'UNAF ; n° 1 ; 15.07.2003
- « *Augmentation des allocations familiales : le compte n'y est pas* » ; Communiqué de presse de l'UNAF ; n° 13368 ; 19.12.2000

THEME 6 : FAMILLES ET ENERGIE

➤ **Enquêtes déjà réalisées et ouvrages sur le thème**

- « *Une maison pour vivre mieux* » ; ADEME ; 11.2003
- « *Des économies avec les lampes basses consommation* » ; ADEME – EDF ; 10.2003

LEXIQUE

Redressement : Lorsque la structure d'un échantillon enquêté ne correspond pas à la structure de la population mère, un redressement consiste à attribuer à chaque individu un poids destiné à contrebalancer l'effet de la sur-représentation ou de la sous-représentation de certains groupes dans l'échantillon.

Tris à plat : Le tri à plat d'une enquête permet d'évaluer, pour l'ensemble de l'échantillon, combien de personnes ont répondu aux différentes modalités des questions posées. C'est une première étape dans l'agrégation des résultats.

Tri croisé : Le tri croisé analyse la nature de la liaison entre deux variables.

Test de du Khi 2 : Ce test s'applique aux tris croisés, il s'agit de savoir si les différences entre deux sous - échantillons sont significatives.

Le Khi 2 est la somme des écarts entre les valeurs réelles et les valeurs théoriques du tri croisé. La valeur théorique équivaut à la valeur du sous - échantillon s'il avait répondu de la même manière que l'échantillon global (c'est-à-dire s'il n'y avait pas de différences significatives). Une table de distribution théorique du Khi 2 indique le seuil minimum au dessus duquel les différences sont significatives.

Arbre de segmentation : technique statistique qui permet de prévoir la situation dans laquelle une personne va se trouver compte tenu de ses caractéristiques.

Unité de consommation : le concept d'unités de consommation permet dans cette enquête de comparer la consommation d'énergie des ménages de taille différente. La consommation énergétique est en effet, différente selon le nombre de personnes qui composent le ménage.

Le nombre d'unité de consommation est calculé comme suit :

- 1^{er} adulte : 1 part
- autre membre du foyer : 0,5 part